

Tome I—No. 6.

Septembre-Octobre

# La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

## SOMMAIRE :

MAURICE DE PRADEL. *After the winter.* (Poésie.)

J. L. K.-LAFLAMME. *Les fêtes de 1908 à Québec et l'impérialisme anglais.*

DAMASE POTVIN. . . . . *Comment se développe une province par l'agriculture.*

PASCAL POIRIER. . . . . *L'histoire des Acadiens—Comment on l'a écrit.* (Mémoire.)

LEON KEMNER. . . . . *Revue des faits et des œuvres.*

*Vieux articles et vieux ouvrages :—Mémoire sur la situation des Canadiens-français aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord (1892) par feu Mgr Racine, évêque de Sherbrooke.*

*Pages oubliées.—Saynètes.—Romans*

POUR LE NUMERO DU MOIS DE NOVEMBRE

La société de secours mutuel et l'assurance de vie

PAR J. L. K.-LAFLAMME

PRIX DU NUMERO

Canada : 15 cents | Etranger : 20 cents

DIRECTEUR

J. L. K.-LAFLAMME

QUEBEC

SOCIETE DE LA REVUE FRANCO-AMERICAINE

MCMVIII



# Restons chez nous!

## Région de la Matapédia

L'opinion publique est aujourd'hui parfaitement fixée sur la valeur de cette région au point de vue de la colonisation. C'est un des plus beaux et des plus riches coins de terre du pays. Le sentiment des explorateurs et des arpenteurs qui ont parcouru cette région est au reste unanime sur ce point.

Cette région à laquelle on peut prédire déjà un brillant avenir est formée par l'immense territoire arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, depuis sa source vers le nord jusqu'à la rivière Ristigouche dont elle est tributaire, vers le sud. L'étendue de cette belle région est d'environ 1,300 milles carrés, soit 832,000 acres.

Le sol est composé presque partout de sable argileux et est exceptionnellement productif. Les pâturages sont également bons et abondants. De plus, il y a, dans nombre de cantons, absence presque totale de roches et de cailloux.

Le terrain est naturellement drainé par une couche de pierres, en sous-sol, à la profondeur de deux pieds et demi à trois pieds. Aussi, est-il rare que l'on soit obligé de faire des fossés ou autres travaux d'égoûts.

Dans certaines parties même, le défrichement est rendu facile à cause de la grande étendue de bois brûlé.

## VOIES DE COMMUNICATION

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont l'avantage d'être d'un accès facile par suite du passage du chemin de fer. L'Intercolonial suit en effet sur un parcours de près de quarante milles, les bords mêmes de la rivière Matapédia, et met conséquemment les colons en communication directe avec les plus grands centres, tels que Québec, Montréal, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

## Région de l'Outaouais et du Témiscamingue :

Cette vallée a pour bornes à l'est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice, au sud le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure de l'Ottawa, et l'Ottawa même au sud et à l'ouest, jusqu'au haut du lac Témiscamingue vers l'ouest par la ligne frontrière entre Québec et Ontario, et vers le nord par la hauteur des terres divisant le bassin du Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson.

Cette région comprend plus de 40,000 milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne, Ottawa, l'Assomption, Pontiac, Argenteuil et Berthier.

La partie inférieure de la vallée de l'Ottawa est déjà, comme on le sait, défrichée, occupée et cultivée, mais il reste une autre partie importante à coloniser. C'est celle qui comprend le milieu des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa.

Il en est de la vallée de l'Outaouais comme de tout pays ; on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais on peut, sans exagération, estimer à un tiers l'étendue du pays offrant à la colonisation d'excellentes ressources.

La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, d'admirables pinières qui sont depuis de longues années l'objet d'une exploitation commerciale et qui constituent pour ainsi dire la principale richesse de ce territoire, de la pruche, de l'épinette, etc.

Le sol de la vallée du Témiscamingue, comme celui de la région de l'Outaouais, est presque partout d'une grande richesse.

Les chemins de fer permettent d'atteindre les postes les plus importants du Nord.

*Les demandes de renseignements doivent être adressées au Ministère de la Colonisation, à Québec ; à M. L.-E. Carufel, agent de colonisation, à Montréal, ou à M. J.-B. Lucier, agent de rapatriement, à Worcester, Mass.*

AVIS

Abonnez-vous et faites abonner vos amis à *La Revue Franco-Américaine*. Remplissez le bulletin d'abonnement ci-dessous et envoyez le avec le montant à M. J. A. Lefebvre, administrateur de *La Revue Franco-Américaine*, 4, casier postal, Québec.

BULLETIN D'ABONNEMENT D'UN AN

AU JOURNAL "*La Revue Franco-Américaine*"

Québec, Canada.

Je prie l'administrateur de *La Revue Franco-Américaine* de m'abonner pour 12 mois, à dater du.....190....., pour la somme de.....que je vous envoie en.....payable au pair, à Québec.

La Revue devra être envoyée à l'adresse suivante :

Monsieur.....

Signature.

à.....

.....

PRIX D'ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
Canada.....	\$0.80	\$1.50
Etats-Unis.....	1.10	2.00
France et Belgique.....	5.50 frs.	10. frs.

On demande des agents dans les centres français des Etats-Unis.

S'adresser à la

REVUE FRANCO-AMERICAINE

4, casier postal, Québec.



## Synopsis des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, u des Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead, par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut-être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du terrain entré par la dite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croissantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'Agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. CORY,  
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



**Puisque vous venez voir Québec,**

**Pourquoi ne pas faire un séjour dans le pays ?**

**H**OTEL DU LAC SAINT-JOSEPH, dans les Laurentides, à 50 minutes de la ville, par le chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean; sur le bord d'un lac de sept milles de longueur, idéal pour le canotage et la pêche; 100 chambres spacieuses; administré par un des meilleurs personnels de New York; tennis, golf, croquet, orchestre, splendide salle de bal, télégraphe, téléphone, lumière électrique; station du chemin de fer sur les terrains mêmes de l'hôtel. *Prix* : \$2.50 et plus. Ecrivez au Gérant, Hôtel du lac Saint-Joseph.

Pour voir la partie pittoresque de la province de Québec, il n'y a pas de meilleures lignes que celles du QUEBEC ET LAC-SAINT-JEAN et du CANADIAN NORTHERN. Le Québec et Lac-Saint-Jean relie Québec avec le lac Saint-Jean et le Saguenay en passant à travers les Laurentides, c'est-à-dire le paysage le plus varié de tout l'est du Canada. Hôtel de première classe à Roberval, sur le lac Saint-Jean—le pays du Ouananiche ou saumon d'eau douce.—L'embranchement de la Tuque va jusqu'au Saint-Maurice supérieur et traverse une grande étendue de pays de pêche, de canotage et de chasse.

Le CANADIAN NORTREHN relie Québec à Montréal en traversant un pays tout aussi beau; la vallée de Batiscan, le Lac-aux-Sables, les magnifiques chutes de Grand'Mère, Shawinigan et Maskinongé. Dans ces régions des Laurentides, tout dépasse les limites de ce que peut rêver l'imagination du touriste.

On peut obtenir tous les renseignements en s'adressant à la station du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, à Québec, Téléphone 445.

Vous visiterez d'autres parties du Canada.

De Toronto, on se rend à Muskoka et à la Baie Georgienne, pays délicieux pour les vacances, par le CANADIAN NORTHERN ONTARIO RAILWAY. On peut obtenir des brochures contenant tous les renseignements en s'adressant au bureau des passagers du C.N.O.R., coin des rues King and Toronto, à Toronto.

On atteint le plateau supérieur par les bateaux de la CIE NORTHERN NAVIGATION, en partant de Sarnia, Ontario, et par la ligne CANADIAN NORTHERN. Un pays magnifique. Le même chemin de fer se rend à Winnipeg et à Edmonton en traversant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

De Yarmouth à Halifax, le HALIFAX & SOUTH WESTERN a ouvert 700 milles de plage sur l'océan pour les touristes, et le INVERNESS RAILWAY a fait la même chose, au Cap-Breton, sur une longueur de 60 milles, le long du Golfe Saint-Laurent.

Tous ces chemins de fer appartiennent à la compagnie du CANADIAN NORTHERN RAILWAY. Demandez des brochures en écrivant au bureau de renseignements, Bureau-chef, Edifice du Canadian Northern, Toronto.

**DEMANDEZ**  
LE  
**GUIDE FRANÇAIS DE QUEBEC**

PAR LAFLAMME ET LEFEBVRE

---

Le premier du genre publié à Québec

COMPLET-ILLUSTRE-DESCRIPTIF

---

Le compagnon indispensable du touriste qui visitera la Vieille Cité de Champlain. Histoire et description de la ville avec ses monuments, ses édifices publics, ses principales institutons, musées, endroits historiques, maisons de commerce, banques, manufactures, etc.

**PRIX : 50 CENTS**

Des centaines de gravures dans le texte.  
Indications complètes de tous les points à visiter.

---

*S'adresser à la REVUE FRANCO-AMERICAINE*

4, Caisier Postal, Québec.

# L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Première Année, No. 6.

Septembre-octobre, 1908.



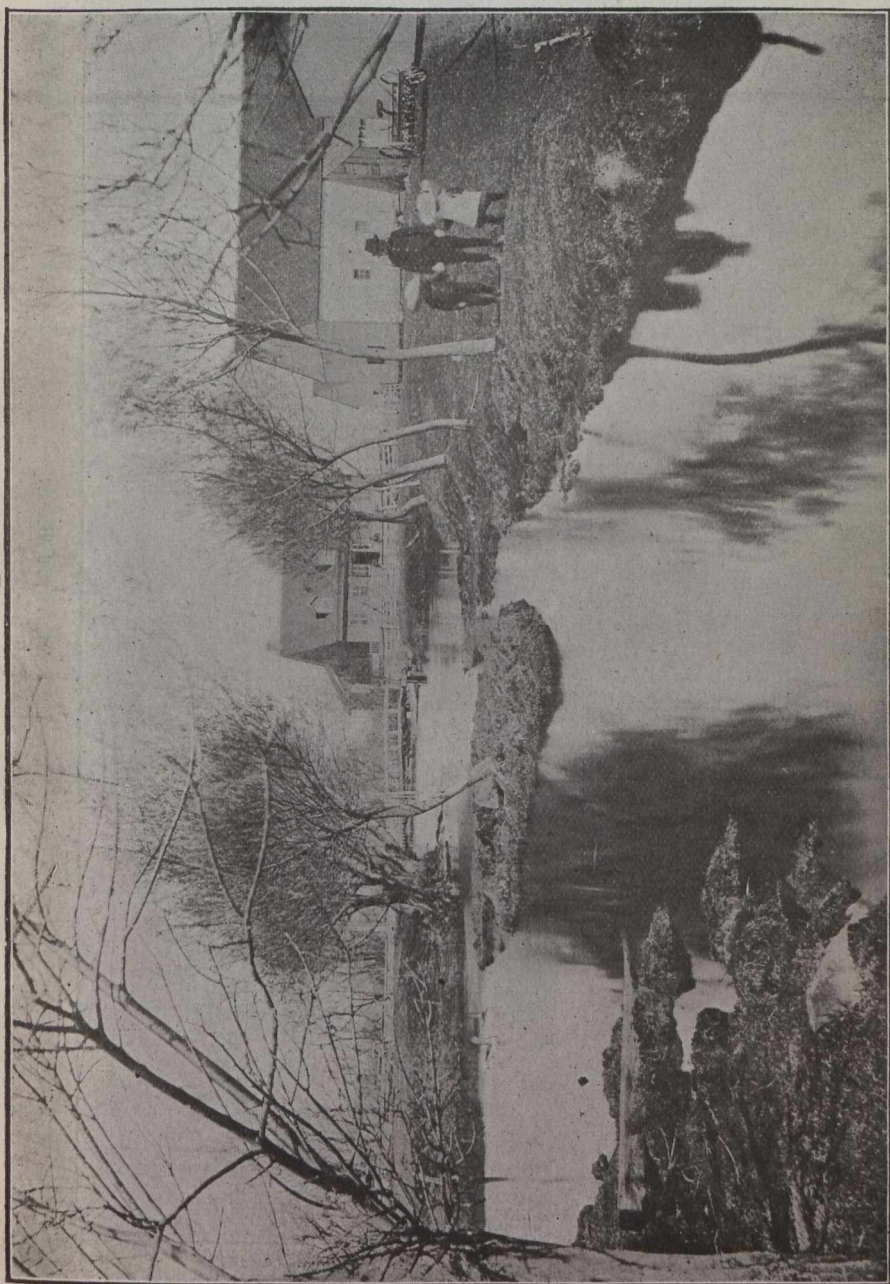
LE MARECHAL DE LEVIS



GENERAL MURRAY



# Colonisation et Agriculture au Canada



UNE FERME



LA RECOLTE DU GRAIN

Shen's Fine Art Collection



UNE FERME A NORMANDIN, LAC ST-JEAN



FAMILLE DE COLON



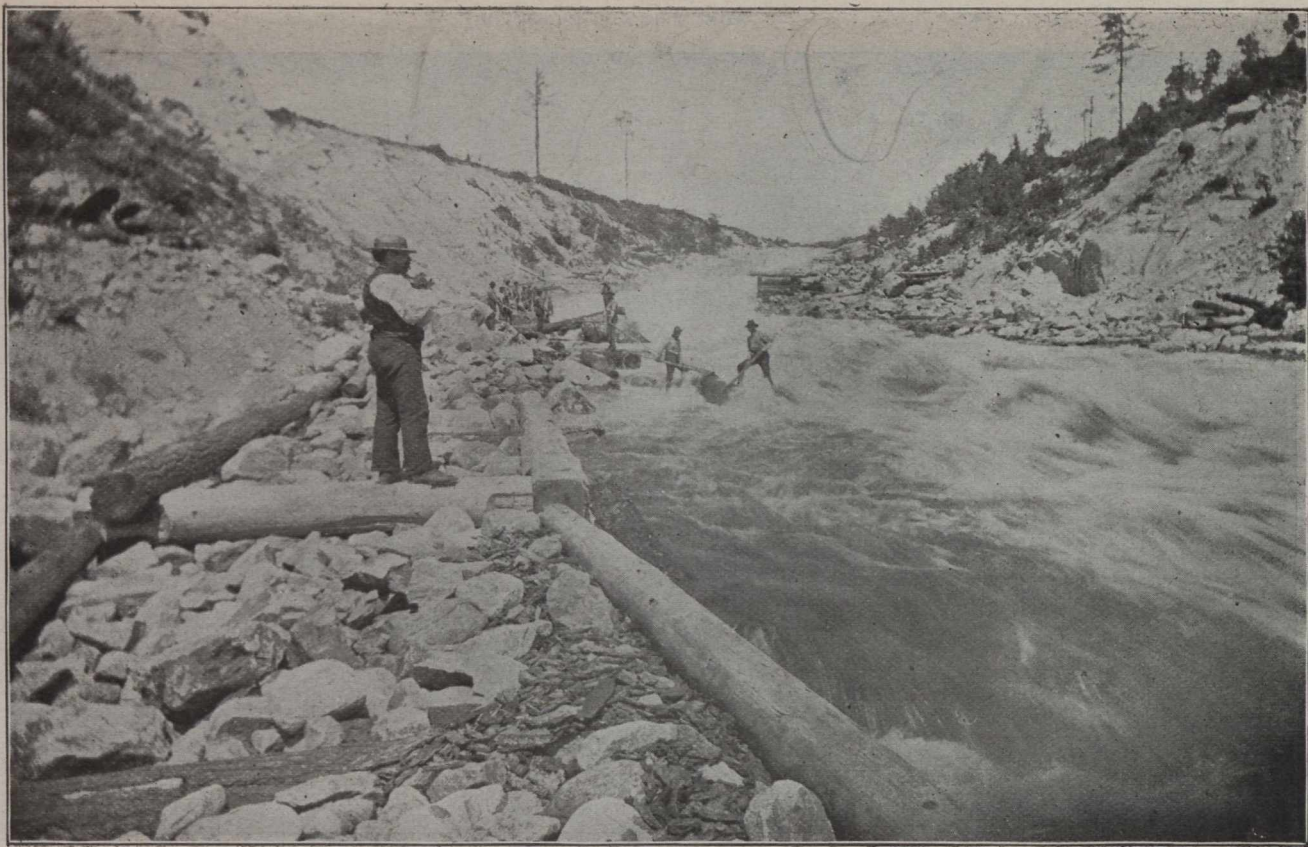
Transport de bois de commerce



GASPESIE.—Le Rocher de Percé



Un Chemin de Colonisation



LE FLOTTAGE DU BOIS





UNE FAMILLE D'ORIGNAL.



UN "CAMPEMENT" D'INDIENS.

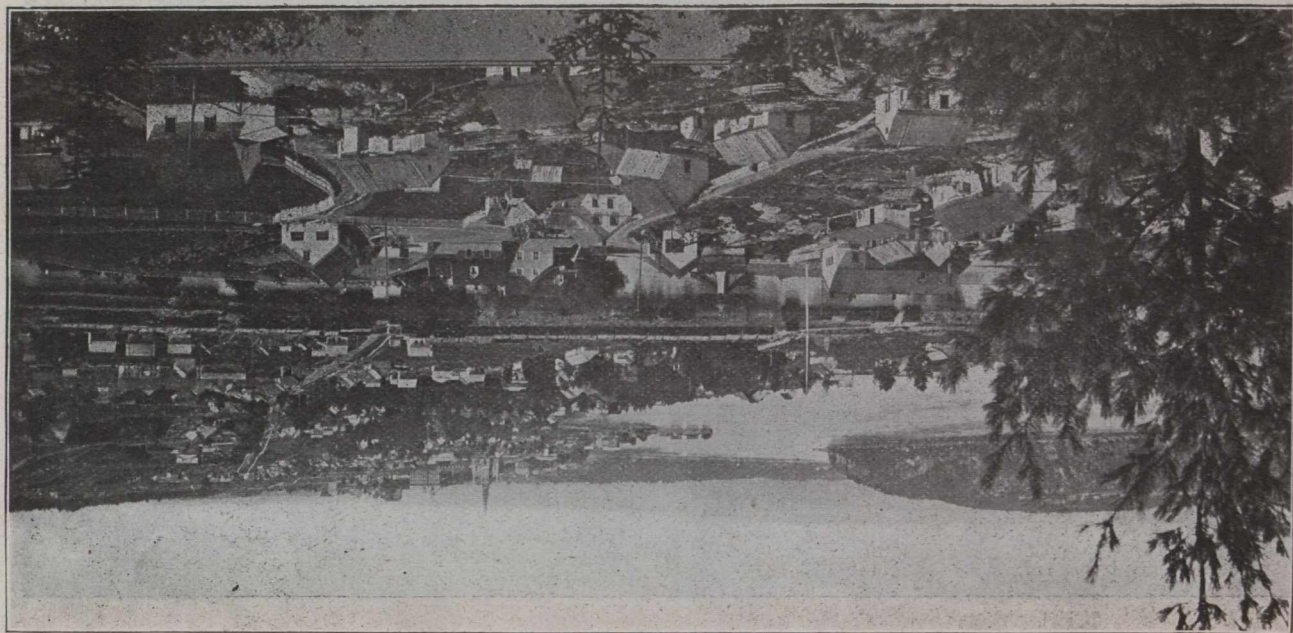


VUE DE LA RIVIERE KEEPAWA.



PREMIERE HABITATION DE COLON.

LA VILLE DE CHICOUTIMI





NORMANDIN, LAC ST-JEAN.



FERME CANADIENNE DANS LA REGION DU ST-MAURICE

## A nos abonnés

---

Le présent numéro complète le 1er volume de la *Revue Franco-Américaine* et est publié pour les mois de septembre et d'octobre.

Nous prenons cette mesure afin d'obvier aux retards trop considérables apportés dans la publication des deux dernières livraisons de la *Revue*, et dûs à des circonstances absolument en dehors de notre volonté, accident, surcroît d'ouvrage chez nos imprimeurs, etc.

Cependant nos abonnés ne perdront rien au changement; ils y gagneront, d'autre part, une livraison plus prompte.

L'abonnement de l'année comprendra les douze numéros composant des deux volumes de la *Revue*. Les abonnements au lieu d'être renouvelables le 1er avril ne le seront que le 1er mai.

Entre temps, nous allons faire subir à notre revue certaines améliorations projetées depuis quelques mois qui la rendront plus digne encore de l'encouragement très généreux qui lui a été donné jusqu'ici.

*L'Administration.*

---

## After the Winter

(Le Renouveau)

---

C'est l'hiver, hélas ! et sur la nature  
Le givre a jeté son linceul glacé...  
Au morne horizon de la plaine obscure,  
Le ciel, pâle et sombre, est comme affaissé.

Toute voix se tait, aucun bruit n'éveille  
La forêt muette en ses profondeurs :  
Comme en un tombeau la terre sommeille,  
Et pas un rayon ne vient des hauteurs...

Le temps fait un pas—Avril naît—la vie  
Reprend sous l'azur son vol glorieux ;  
Tout n'est que parfum, lumière, harmonie,  
Tout vit, tout sourit de la terre aux cieux.

Et pour opérer ces métamorphoses,  
Rendre son sillon à l'épi vermeil,  
Ses chants à l'oiseau, leur éclat aux roses,  
Il n'a rien fallu...qu'un peu de soleil.

Un plus rude hiver atteint l'âme humaine  
Quand sous ses regrets tout s'échappe et fuit,  
Qu'elle cherche en vain sa route incertaine,  
Perdant au hasard ses pas dans la nuit.

Sentir à tout vent chanceler son être,  
De vivre ou mourir n'avoir nul émoi,  
Se dire à tout mot : "Que sais-je?" ou "Peut-être",  
Vivre sans espoir et mourir sans Foi...

Est-il rien qui soit plus lourd en ce monde  
Que porter ainsi le poids de son cœur  
Sans avoir d'appuis où l'âme se fonde...  
Proie insouciante du destin moqueur?

L'âme ne meurt pas. Un jour, ô surprise !  
L'aube luit plus blanche en un ciel plus pur :  
Le flot, moins ému, tiédist sous la brise,  
L'horizon lointain s'ouvre dans l'azur.

Durant de longs mois la terre endormie  
Se réveille et chante avec le zéphyr ;  
L'arbre qu'on croyait maudit pour la vie  
Reprend sa couronne et va refleurir.

Et j'entends frémir avec un bruit d'ailes,  
A l'ombre que font ses rameaux touffus,  
Les nobles espoirs, les amours fidèles,  
L'essaim lumineux et pur des Vertus...

Au souffle puissant des grandes pensées,  
Comme un luth touché par un archet d'or,  
S'il retrouve un jour ses cordes brisées,  
Le cœur, rajeuni, bat et vibre encore.

Et pour qu'au foyer renaisse la flamme  
Qui doit rallumer le feu sur l'autel,  
Pour qu'elle revive, il ne faut à l'âme  
Qu'un rayon de Dieu, soleil éternel !

**Maurice de Pradel.**



---

## Les Fêtes de 1908 à Québec et l'Impérialisme Anglais

---

Ce n'est pas même un article de revue, c'est un volume qu'il faudrait pour raconter dans leurs détails les événements qui se sont déroulés à Québec pendant les mois de juin et juillet 1908.

Fêtes de Laval et fêtes du Troisième Centenaire ont revêtu un cachet de solennité qui a étonné jusqu'aux plus enthousiastes ; elles ont pris une signification qui se résume, en dépit de tous les efforts, surtout les dernières, en une apothéose de la race française fondatrice du Canada. Dès le mois de juin, au pied du monument Laval, on le sentait dans les discours ; l'épopée canadienne-française était la source où chaque orateur allait puiser, nos héros étaient les héros fêtés, notre histoire était l'histoire que chacun acclamait. Cette première semaine patriotique et religieuse, "la grande semaine," comme on l'appelle depuis, préparait admirablement les esprits pour les solennités qui devaient se dérouler, un peu plus tard, sous les yeux ravis du Prince de Galles. Et l'on se demande encore si les deux manifestations n'en faisaient réellement pas qu'une seule et si ceux qui se sont contentés d'assister à l'une ou à l'autre ne sentent pas qu'ils n'ont vu qu'une partie du spectacle.

Une même idée les a dominées toutes les deux—l'idée de la patrie canadienne, plus grande, plus aimée. Et si dans les dessous que cachaient, d'ailleurs, admirablement les splendeurs du Troisième Centenaire, cherchait à prendre racine une conception nouvelle de notre politique nationale, les déclarations publiques des orateurs et des personnages officiels ont accentué de façon à ne pas s'y méprendre les sentiments cultivés par tous les groupes de la nation, les espoirs comme les sentiments de l'élément canadien-français qui a été de droit le héros des fêtes. Et si tout le monde est retourné chez soi, les uns plus français, les autres plus anglais, personne n'a pu se défendre du charme des relations nouées entre amis nouveaux, ennemis d'hier, et de l'espoir

en des jours de paix et d'union que seuls des malentendus regrettables ou une fausse conception des intérêts nationaux avaient pu retarder jusqu'à ce jour. Ce résultat seul serait déjà un digne couronnement de fêtes comme celles auxquelles nous venons de participer.

Aussi, afin de mieux graver dans la mémoire des lecteurs de la *Revue* le souvenir de cette page de notre histoire, résumant toutes les autres et lue devant nous, avons-nous cru opportun de réunir en quelques pages, déclarations et opinions, comptes-rendus et anecdotes dont le groupement est de nature à donner une expression bien nette et bien vivante à ce qui a été fait et dit.

\* \*  
\*

Les fêtes de Laval ont débuté par une manifestation comme il ne s'en est vu nulle part de plus grandes où de plus belles. M. Pierre Gerlier, le sympathique et brillant délégué de la jeunesse catholique française au congrès des Jeunes catholiques canadiens-français en fait la description suivante :

“ La semaine qui s'est écoulée du 21 au 28 juin marquera une date mémorable dans les annales de Québec, et les événements qui l'ont remplie, de l'aveu de tous ceux qui en furent témoins, ajouteront une belle page à l'histoire déjà si glorieuse de la race Canadienne-Française. Ce ne fut pas seulement, en effet, une succession de fêtes splendides et de grandioses cérémonies. Le décor sans doute était merveilleux, l'appareil extérieur émouvant. Mais ce qui faisait par dessus tout la beauté de ces solennités inoubliables, c'est que l'on y sentait palpiter le cœur de tout un peuple ; car elles étaient par essence la manifestation, l'exaltation des deux sentiments qui résument l'âme canadienne : la foi et le patriotisme.

“ C'est sa foi, robuste et touchante, que la cité de Québec affirmait le 21 juin dans l'admirable procession de la Fête Dieu ; c'est son patriotisme, inspiré de la foi, qu'elle témoignait en célébrant magnifiquement le 23 juin la fête de Saint Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens-Français ; c'est tout ensemble son patriotisme et sa foi qu'elle manifestait en inaugurant, le 25 juin, au milieu de féeries incroyables, la statue du Vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, et apôtre de la Nouvelle-France.

“ Je n'oublierai jamais l'impression que j'ai ressentie en débarquant à Québec le dimanche matin. L'arrivée par le Saint-Laurent est ravissante, et l'accueil de nos camarades Québécois avait été si sincèrement cordial que j'étais ému avant même de pénétrer dans la ville de Champlain. Mais cette émotion ne fit que croître lorsque, ayant gravi les rues escarpées et pittoresques du vieux quartier, nous arrivâmes dans la cité haute, où déjà s'organisait la procession du Très Saint-Sacrement.

“ La ville tout entière était somptueusement décorée. Ce n'était que tentures, oriflammes, arcs de triomphe, banderolles où se lisaient de touchantes invocations. Pas une maison qui ne fut ornée : les plus modestes rivalisaient avec les plus riches, et, détail frappant, les protestants eux-mêmes avaient tenu à embellir leurs demeures. Ajoutez à cela que, pour la première fois depuis mon arrivée en Amérique, je n'entendais autour de moi que du français,—ce joli langage canadien, émaillé d'expressions normandes, qui résonne si délicieusement à nos oreilles,—et que, dans la profusion de drapeaux qui flottaient sur cette foule immense, je voyais dominer le drapeau tricolore, dont on saisit avec une si vive intensité le symbolisme lorsqu'on l'aperçoit hors de chez vous, et vous devinerez tous les sentiments qui se pressaient dans mon âme en présence d'un tel spectacle.

“ Il faut renoncer à décrire ce que fut la procession. La cité tout entière était réunie, et, plus encore que le nombre incommensurable des fidèles, l'unanimité de sentiment que l'on sentait en eux donnait à cette assemblée je ne sais quoi de saisissant et de grandiose. Tous les éléments de la société étaient représentés : l'autorité religieuse par seize archevêques et évêques, venus de toutes les provinces canadiennes, l'autorité civile par le premier ministre du Dominion, que l'on voyait au premier rang derrière le dais, escorté de tous les ministres de la province, des membres de la magistrature, de la municipalité, de l'Université et des grands corps publics ; puis la foule, où toutes les classes et tous les âges étaient confondus dans un même sentiment de recueillement et d'adoration ; c'était bien le peuple chrétien vivant sa foi, et faisant à Jésus-Hostie le plus triomphant cortège que l'on pût imaginer.

“ Durant quatre heures, le majestueux défilé se déroula dans les rues de Québec sur une longueur de plus de trois

kilomètres. Il était une heure environ lorsque le dais, sorti à 9 heures précises, rentra dans la cathédrale.”

“Ce fut l’instant le plus émouvant. La foule était rassemblée sur l’immense place de l’Hôtel de Ville. Soudain, sous la coupole étincillante de lumière qui surmontait le porche de la basilique, l’ostensoir apparut, porté par Mgr Sbaretta, délégué apostolique. Le peuple entier tomba à genoux ; tous les fronts s’inclinèrent, et il y eut une minute de silence d’une incomparable solennité. Puis, spontanément, de toutes les poitrines un chant jaillit, impressionnant et grave : *Te Deum laudamus.*”

Le lendemain c’est le dévoilement de la statue de Mgr. de Laval par Son Excellence lord Grey, gouverneur-général du Canada. Puis, après le dévoilement, les discours commencent, chaleureux, où l’on entend les voix réunies de la France catholique et de la généreuse Angleterre chanter à l’envie le patron des canadiens-français et le premier évêque de la Nouvelle France.

Mgr Roy, l’éloquent coadjuteur de l’évêque de Québec, jette à la foule frémissante réunie à ses pieds, ces paroles de fière espérance où se résume la pensée des siens :

“De quoi se réjouit cette grande âme, que nous sentons planer en ce moment sur le rocher de Québec ?

“N’est-ce pas de retrouver ici, après deux siècles, une race qui n’a pas menti à ses nobles origines ? Un peuple qui, dans les viriles ardeurs d’une maturité qui approche, reste à genoux aux pieds du Dieu qui a béni son berceau, et qui garde au cœur la généreuse et sainte ambition d’être toujours, dans les terres du Nouveau-Monde, le loyal et intrépide chevalier du Christ ?

“Il me semble, qu’à cette heure mémorable, le saint évêque, du haut de ce Cap Diamant, où la nature et la Providence lui avaient taillé dans le roc un trône colossal, et où il planta d’un geste si fier et si énergique la houlette du vrai pasteur, embrasse d’un regard joyeux et d’un cœur reconnaissant l’immense domaine que son zèle d’apôtre soumit jadis à l’empire de Jésus-Christ.

“De l’Atlantique au Pacifique, de l’Ocean Glacial au Golfe du Mexique, la croix s’est promenée triomphante, et elle dessine aujourd’hui partout sur ces horizons infinis le signe salutaire de l’espérance. Plus de cent houlettes se sont ajoutées à la houlette de Laval, jalonnant ces routes glorieuses

par où l'Évangile et la civilisation sont allés à la conquête de tout un continent, et gardant à la foi, à l'Église et au Christ les peuples nouveaux entrés au bercail.

“ Il est donc venu ce règne du Christ que Mgr de Laval souhaitait avec tant d'ardeur, et pour lequel il se déclarait anxieux de sacrifier sa vie. Et voilà pourquoi, en répétant aujourd'hui, au pied de ce monument la prière victorieuse : Le Christ triomphe, le Christ règne, le Christ commande, nous résumons les plus ardents désirs du grand évêque et nous louons toutes les œuvres de sa vie.

“ Mais, M. F., pour que cette prière soit un hommage complet à St-Jean-Baptiste et à Mgr de Laval, il ne suffit pas qu'elle les glorifie l'un et l'autre en redisant la grandeur de leurs desseins et en faisant briller l'éclat de leurs actions. Il faut encore qu'elle dépose à leurs pieds les sincères et généreuses résolutions du peuple qui les vénère ; il faut qu'elle leur dise notre désir bien arrêté de garder intact le précieux dépôt qui nous a été confié, de toujours coopérer aux desseins de la Providence sur nous, et aux grâces de choix dont il lui a plu de nous combler.

“ Il faut encore que dans ce chant de triomphe, qui raconte notre passé, vibre et s'affirme l'ardente et virile résolution d'une race que se souvient ; d'une race qui sait que toutes ses gloires sont faites des triomphes de Jésus-Christ sur elle ; d'une race qui jure de ne jamais forligner, de ne jamais souiller les lys de France ni profaner la croix du Christ plantée en bonne terre française et catholique par Champlain et Laval ; d'une race enfin qui est fermement décidée de garder son bras armé pour faire ici les beaux gestes de Dieu.”

Plus tard, c'est lord Grey qui dit :

“ Honneur au Séminaire de Québec, berceau de l'Université Laval, d'où sont sortis tant d'hommes distingués qui ont contribué de leur très large part au progrès du Canada.

“ Je me réjouis à la pensée que la libéralité des institutions britanniques a toujours protégé et encouragé l'œuvre de Mgr de Laval. Sa Sainteté Pie X, dans cette lettre qui, comme vous l'avez dit, restera l'un des documents les plus précieux de notre histoire religieuse et politique, l'a reconnu, et vous savez que, grâce à une protection toute spéciale, l'Église, chez vous, jouit d'une liberté plus grande peut-être que partout, et cette protection toute spéciale a mérité de

votre part, je me plais à le reconnaître, une loyauté inaltérable envers la Couronne britannique.

“ Nous vivons dans une confédération où catholiques et protestants sont véritablement sur un pied de parfaite égalité.

“ Je forme des vœux pour que tous les éducateurs du Canada enseignent à la génération de demain la grande leçon de tolérance et de paix, sans lesquelles aucune société ne saurait subsister. C'est, d'ailleurs, cette leçon salutaire de concorde et d'harmonie qui devra se dégager des grandes fêtes du troisième centenaire dont celle-ci est l'heureux prélude.”

C'est tous les évêques de Québec que l'on croit entendre lorsque Mgr Bégin, leur vénéré successeur, dans cette éloquence de sereine beauté qui est comme un reflet de son âme, fait l'éloge du grand apôtre. La métropole ne devra pas oublier ce discret avertissement tombé de ses lèvres :

“ L'Eglise de Québec, mère de toutes celles qui ont surgi de l'immense diocèse où travailla Mgr de Laval, n'a cessé de donner l'exemple de la fidélité que nous devons à Dieu, à nous-mêmes et à nos rois. Mgr de Laval avait ici trop activement collaboré à l'œuvre politique et religieuse que la France avait entreprise sur cette terre d'Amérique, pour qu'il ne nous apprît pas, dès l'origine, et pour toujours, à unir dans nos âmes canadiennes l'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie, le respect de l'autorité divine et celui de l'autorité royale. Ces leçons, nous ne les avons pas oubliées. Les évêques si nombreux, accourus aujourd'hui à Québec, au berceau de leurs églises, n'ont cessé de faire revivre, après leurs courageux prédécesseurs, les sentiments très nobles que leur inspire l'exemple de Mgr de Laval ; ils n'ont cessé de répandre, avec la foi dont ils sont les apôtres, les vertus civiques que leur a laissées en héritage le premier évêque de Québec.

“ Si le clergé canadien fut si loyal pendant les années qui suivirent la douloureuse séparation, et s'il fut le plus ferme appui de l'autorité nouvelle qui s'exerçait sur des citoyens, sur des fils du sol dont aucune épreuve ne pouvait abattre la fierté, c'est que, lui aussi, ce clergé patriote, recueillait comme un legs précieux les fortes inspirations qui ont passé du cœur de Laval dans l'âme vaillante de nos générations sacerdotales.”

Après le représentant du roi, après le représentant de l'Eglise, après M. Turgeon parlant au nom du peuple cana-

dien-français, c'est la voix de la France catholique que l'on entend, M. Gerlier :

“ Comment, dit-il, ne serais-je pas ému jusqu'au fond de l'âme au spectacle des sentiments que je sens palpiter dans tout un peuple, et lorsque, dans le merveilleux déploiement d'oriflammes dont se pare la ville de Québec, hier pour adorer son Dieu, aujourd'hui pour acclamer son Pontife, je vois, à côté du drapeau britannique, emblème du loyalisme des Canadiens-français, flotter le drapeau tricolore, symbole de leur gratitude toujours fidèle et de leur indéfectible amour.

“ Peut-être cette affirmation vous surprendra-t-elle, et j'entends déjà votre reproche. Ne saviez-vous pas, me direz-vous qu'il en était ainsi? Avez-vous pu douter un jour du cœur des fils de Champlain?

“ Oh! non, Messieurs. La France n'a pas cette ingratitude de répondre à leur attachement par de l'oubli. Elle sait qu'ils partagent ses joies, ses tristesses, elle sait que leur cœur bat avec le sien. Mais, si forte que soit cette conviction dans nos âmes, elle prend en des heures comme celle-ci une ampleur inusitée qui les subjugue. Car autre chose est la connaissance qui persuade, autre chose la vision qui émeut. Et je l'éprouve bien aujourd'hui, où, sans doute, je ne sais pas avec plus de certitude, mais où je sens avec plus d'émotion, que partout où a passé la France, rien ne saurait effacer de l'histoire le prestige chevaleresque de sa figure et la trace lumineuse de son génie.

“ Aussi bien tout dans cette fête concourt-il à nous rappeler la double communauté de nos origines et de notre foi.

“ C'est d'abord le nom seul de celui que nous exaltons, le vénérable François de Montmorency-Laval, grand surtout par l'ardeur de son zèle apostolique et par l'éclat de sa vertu, mais illustre aussi par la lignée à laquelle il se rattache, et par tout ce qu'évoque de valeur française le blason des Montmorency.

“ Et, lorsque, parmi les délégations accourues pour solenniser ces assises, j'aperçois l'uniforme à jamais glorieux des zouaves pontificaux, puis-je oublier qu'aux heures sombres de 1867, répondant à l'appel du pape, qu'avec un égal enthousiasme ils saluaient comme leur chef et leur père, les fils de la vieille et de la Nouvelle France mêlèrent joyeusement sur les champs de bataille un sang également généreux et pur!

“ Cette union-là, Messieurs, celle que crée l'unité de la foi catholique, elle demeurera indestructible entre nous.”

Ces fêtes qui ont duré trois jours se terminent par une dernière manifestation où se mêlent les prières ardentes et les airs nationaux.

Elles sont suivies du congrès des jeunes catholiques canadiens-français, superbe manifestation où se dessinent déjà, dans les accents de voix plus jeunes et plus fraîches, les espoirs de la race en de glorieux lendemains. Et ce sont les jeunes, on le sait, qui, après avoir chanté les derniers chants des grandes manifestations de juin, devaient ouvrir, par de solennelles affirmations prononcées au pied du monument Champlain, les fêtes inoubliables préparées à la mémoire du Père de la patrie canadienne.

\*

\* \* \*

Les fêtes du Troisième Centenaire ont eu un caractère tout-à-fait différent de celui des fêtes de Laval. Cela se comprend assez facilement lorsqu'on se rappelle la tournure qu'on leur a donnée à la dernière minute, au but politique ajouté à celui qu'elles devaient avoir dans la pensée de leurs organisateurs. Du troisième centenaire de la fondation de Québec, d'une fête préparée à la mémoire de Samuel de Champlain, un amour subitement empressé et venu de haut lieu a voulu faire une manifestation conviant à d'impériales agapes les races qui composent la population canadienne.

Tout d'abord, on a voulu plus que cela. Sous le couvert d'un vaste projet de nationalisation des Champs de batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foye, lord Grey, un impérialiste anglais très habile et souvent très aimable, comptait jeter les bases d'une entente resserrant plus étroitement les liens qui unissent les colonies britanniques à la métropole, et inaugurer ce qu'il appelait déjà lui-même avec satisfaction le “greater empire.” A son avis, ce n'était plus Champlain, ce n'était plus la fondation de Québec qu'il fallait célébrer, mais bien la naissance de la nation canadienne. C'est au fond ce qui est arrivé, mais pas avant que l'on ait réussi à mettre de côté, en face d'énergiques protestations, l'idée saugrenue de convertir toute la célébration en une apothéose de la conquête de 1759, du triomphe de Wolfe sur Montcalm et de Murray sur Lévis. Et tout ce qui est resté des projets



primitifs ça été la parade des armées de Wolfe et Montcalm comme clôture des spectacles historiques.

Mais, dans toutes les manifestations de ce genre, et surtout si elles prennent les proportions que l'on a données au Troisième Centenaire de Québec, l'idée maîtresse de ceux qui mènent la fête ne tient pas toujours de très près aux grandes manifestations populaires, aux spectacles de la rue, à la réjouissance publique. C'est dans les grandes fonctions officielles, dîners d'État, présentations d'adresses, visites extraordinaires, que l'on s'efforce de donner du corps et une direction à l'idée maîtresse des manifestations, de donner le sens voulu à l'enthousiasme de la foule. Aussi le dîner d'État qui devait être la clef de voûte des fêtes était-il appelé ouvertement par nombre de journalistes anglais, par certains organisateurs eux-mêmes le "grand dîner impérial". Si ce dîner n'a pas été tout-à-fait et très ouvertement ce que l'on voulait qu'il fût, il n'en a pas moins, au fond, justifié le nom qu'on lui avait donné. On a pu s'en convaincre plus tard au ton dont la presse anglaise du pays et de Londres en a fait le compte-rendu.

Ici encore c'est dans les discours qu'il faut chercher l'âme de la démonstration.

Et d'abord l'adresse présentée au Prince de Galles par le Premier Ministre du Canada, Sir Wilfril Laurier :

"Votre Altesse Royale, nous n'en saurions douter, partagera notre manière de voir en ce qui concerne l'opportunité de faire en sorte que le théâtre de ces exploits, et particulièrement le champ de bataille où Montcalm et Wolfe se sont, avec une égale valeur, disputé la suprématie, soit mis à part afin de perpétuer chez les Canadiens-français et anglais, la mémoire des hauts faits dont les deux races s'enorgueillissent à juste titre.

"C'est pour présider à cette grande solennité que nous avons invité Votre Altesse Royale à se joindre à nous au moment actuel. Nous regrettons que les circonstances nous aient privés du vif plaisir de souhaiter la bienvenue à Son Altesse Royale la Princesse de Galles dont la gracieuse et attrayante personnalité a conquis tous les cœurs canadiens.

"Nous espérons que votre séjour, beaucoup trop limité au milieu de nous, sera agréable à Votre Altesse Royale, et qu'à votre retour dans la mère patrie, vous transmettez au roi l'assurance de notre fidélité à toute épreuve, de notre inalté-

nable dévouement et de notre unanime et ferme intention de faire notre part pour favoriser les intérêts du grand empire auquel nous nous glorifions d'appartenir."

Et le prince—le "Prince Charmant", comme on l'appelait pendant les fêtes—de répondre :

"J'apprécie hautement l'honneur et la responsabilité qui m'incombent comme représentant du souverain qui, ayant sans cesse présent à l'esprit l'attachement inébranlable de ses sujets canadiens, suit avec un intérêt affectueux tout ce qui touche à la prospérité et au développement de leur pays. Je me fais une véritable joie d'avoir en cette occasion le double privilège de me joindre à vous, d'abord comme représentant du roi, puis en mon nom personnel, afin de célébrer le 300ème anniversaire de la fondation de votre glorieuse cité par Samuel de Champlain. Avec quel intérêt profond je viens prendre part avec vous aux cérémonies imposantes des quelques jours qui vont suivre, fêtes au cours desquelles le passé et le présent vont nous apparaître sur un théâtre d'une beauté naturelle incomparable.

"Comme au temps de mes précédentes visites au Canada, je trouve ici à Québec les preuves non-équivoques de l'attachement profond des sujets franco-canadiens pour le roi. Leur fidélité éprouvée dans les jours sombres et difficiles, jours heureusement bien loin de nous, est un des plus éclatants hommages qu'il soit possible de rendre au génie politique du gouvernement de l'Angleterre. Sa Majesté, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'heureux développement des institutions britanniques, éprouve une satisfaction extrême à la pensée que les Canadiens d'origine française travaillent de concert avec leurs compatriotes d'origine britannique pour assurer la prospérité et le brillant avenir du Dominion.

"Moi aussi je suis d'avis qu'il convient de préserver, comme un souvenir impérissable pour les générations présentes et futures, les Plaines d'Abraham consacrées par la mémoire des temps passés, et je félicite cordialement du succès qui a couronné leurs patriotiques efforts tous ceux qui se sont employés à cette œuvre pieuse."

C'est le premier échange de gracieux procédés, la première note donnée dans ce concert d'entente cordiale et de commune allégresse qui va durer dix jours. Le prince a du coup conquis tous les cœurs. Et nous n'oublirons jamais, pour notre part, la figure rejouie d'un brave compatriote que les

préparatifs des fêtes alarmaient un peu, quand il arriva aux quartiers-généraux des journalistes, quelques minutes après le débarquement du Prince, en s'écriant : " Le Prince a parlé français ! " La nouvelle, répandue dans toute la ville, déride tous les fronts, dissipe toutes les inquiétudes, et il me semble que le soir, dans ces inombrables parades des personnages historiques, les voix chantaient les airs nationaux avec plus de douceur, avec une émotion plus profonde et plus confiante.

Le lendemain on entre dans le vif de la fête. Arrivée du *Don de Dieu*, démonstration officielle au pied du monument Champlain. Cette fois, c'est la ville qui présente ses hommages au Prince, puis viennent les représentants de la France, des Etats-Unis, du Canada. M. Garneau dit :

" Réunis au pieds du monument du glorieux fondateur de la patrie Canadienne, le cœur rempli des souvenirs héroïques de trois siècles d'une existence qui ressemble plus souvent à l'épopée qu'à l'histoire, les Canadiens-français éprouvent un sentiment inexprimable d'orgueil patriotique et de reconnaissance envers les deux grandes nations qui ont tour à tour présidé à nos destinées : la France toujours aimée, à qui ils sont redevables de la Vie et de leurs grandes traditions : l'Angleterre, qui les a laissés libres de grandir en gardant leur foi, leur langue et leurs institutions et qui les a dotés d'un régime constitutionnel fondé sur la plus grande somme de libertés, et qui est sans contredit, le plus beau et le plus parfait au monde.

" Pour nous tous Canadiens, de toutes les origines, ce sentiment s'accroît encore en présence de ce déploiement fastueux à l'honneur de l'immortel Champlain, en présence de cet hommage rendu à la jeune et vigoureuse nation qui, née d'hier, grandit à vue d'œil dans des espaces immenses, assez vastes pour contenir un empire nouveau."

Le prince, avec une grâce toute royale, répond :

" J'éprouve une satisfaction profonde à célébrer avec vous le 300ème anniversaire de la fondation de Québec par l'immortel explorateur dont la statue, érigée à si juste titre en ce lieu, commande un panorama que son ardente imagination elle-même eût eu peine à concevoir.

" Tout en me plaisant à reconnaître que nous célébrons tout particulièrement en ce jour la fête de Québec, je ne perds cependant pas de vue que cette célébration intéresse

aussi la nation canadienne qui toute entière prend sa part de nos réjouissances. Que dis-je, ce n'est pas ce vaste Dominion seul qui vient en ce jour honorer la mémoire du grand Champlain. La Mère-Patrie elle aussi revendique l'honneur de s'associer à cet hommage, et des points les plus reculés de l'empire, nos compatriotes, à l'effet de célébrer son immortel souvenir, ont député des représentants que je suis heureux de voir aujourd'hui parmi nous.

“ D'autres terres également sont justement fières de la renommée de Champlain. Entre toutes, le grande nation à laquelle il devait allégeance, qu'il aimait passionnément, a délégué pour assister à vos imposantes cérémonies l'un des plus brillants de ses représentants.”

Le vice-président des États-Unis, M. Fairbanks :

“ La célébration du troisième centenaire de Québec est un fait qui intéresse tous les États-Unis, profondément. De Québec, de nombreux explorateurs ont pris la route des immenses étendues de l'Ouest, pour explorer un territoire qui fait maintenant partie des États-Unis. Ils ont laissé comme vestiges de leur passage sur notre territoire une empreinte indélébile sur notre pays.

“ Trois cents ans, c'est court, pour la France et l'Angleterre : et cependant, dans cette période, tient toute l'histoire du Canada et celle de l'Amérique anglo-saxonne. Ici ont eu lieu de grandes batailles, mais aujourd'hui, les navires de guerre ancrés dans ce port, appartenant à trois diverses nations, témoignent de la paix qui les réunit en ce jour grandiose, et de leur amitié sincère.

“ Je vous apporte les félicitations du Président et du peuple des États-Unis, qui se réjouissent des progrès du Canada.”

Puis c'est le représentant de la France qui prend la parole :

“ Au nom de la France j'adresse le plus respectueux hommage à la mémoire des morts glorieux qui ont fondé le Canada, contribué à sa grandeur et su faire épanouir les mêmes vertus qui attireront aux Canadiens l'estime universel.

“ De l'autre côté de l'Atlantique, nous applaudissons avec une ardente sympathie à l'union qui dans le Canada s'est réalisée entre deux races faites pour s'entendre, chacune apportant à l'œuvre commune les qualités qui lui sont propres.

“ En France, comme au Canada, on cite avec une légitime fierté le nom de Champlain qui fut vaillant soldat, adminis-

trateur éminent et habile diplomate. Son initiative hardie a eu pour résultat de conquérir un nouveau domaine à la civilisation, de créer une nouvelle patrie pour les enfants de la Grande Bretagne et de la France."

L'hon. M. Turgeon, dans un discours finement ciselé, termine cette fête d'éloquence patriotique et humanitaire. Parlant au nom des canadiens-français il dit :

" On a compris, que la conservation de l'élément et de la langue française, n'était pas une cause de danger, mais un gage de grandeur, de progrès et même de sécurité; que la Confédération canadienne est semblable à la ruche dont parle Marc-Aurèle : ce qui est utile à l'abeille profite à la ruche entière; que le dualisme national, suivant l'heureuse expression de Lord Dufferin, n'est pas un obstacle au développement d'une jeune nation qui a tout à gagner, en conservant l'héritage littéraire et social qu'elle tient de deux des plus grands peuples de l'Europe. Cette conception est juste, car qu'est-ce qu'une nation? La nation suppose-t-elle l'unité de verbe? La nation moderne a été formée des éléments les plus divers. Voyez l'Angleterre, la France, la Suisse et la Belgique. Chacun de ces pays a été un vaste creuset, où se sont fusionnés, sous l'action du temps, et des influences ambiantes, ses éléments constitutifs. Il y a quelque chose de supérieur à la langue et à la race : c'est la volonté, l'unité morale, l'unité d'esprit, la concordance de vues, c'est avoir les mêmes aspirations idéales, être dévoués aux mêmes œuvres de progrès. Chaque élément, chaque groupe ethnique, ne peut se développer qu'en développant ses dons naturels et ses qualités propres. Ne cherchez pas à le séparer de son passé, à lui donner en quelque sorte une autre âme, car, suivant un mot devenu justement célèbre, vous n'en feriez que des déracinés !"

Le samedi soir, (25 juillet) dîner d'Etat auquel prennent part les membres de toutes les délégations officielles. C'est pour plusieurs " la fête impériale ", c'est là que va se signer l'acte de naissance du " greater empire ". Toutes les colonies sont là représentées et l'on veut si bien être sûr que ce qui pourra en être livré au public sera parfaitement exact, qu'on refuse, cette fois, l'admission aux journalistes, et un sténographe officiel est chargé de préparer le compte rendu qui sera, la nuit même, télégraphié aux quatre coins du monde.

La nature impérialiste de ce dîner repose surtout dans le fait qu'il a réuni à une même table, sous les yeux du fils du roi, en présence des représentants de puissances amies, les délégués de tous les gouvernements autonomes de l'empire britannique. C'était comme une revanche, discrète et timide, de l'échec subi par l'impérialisme à la conférence coloniale de Londres. On y a plutôt l'air de sauver les apparences qu'affirmer nettement une idée.

C'est, en somme, le Prince de Galles qui a touché de plus près l'idée chère à lord Grey lorsqu'il a dit :

« Le trois-centième anniversaire de la fondation de Québec a pris une importance, non seulement locale, mais il a occasionné une démonstration d'une importance nationale, même impériale. (Appl.) Nous nous réjouissons que, de tous les points de la terre, des grandes puissances autonomes, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique, on se soit intéressé au troisième centenaire de Québec. »

Sir Wilfrid Laurier porte un toast aux colonies autonomes, à chacune desquelles il adresse quelques mots d'éloges, puis il adresse des paroles gracieuses aux nations amies de l'Angleterre qui ont tenu à être représentées aux fêtes de Québec. Il proclame la douceur du régime britannique :

« Plus je vieillis, et plus j'apprécie la sagesse de cette constitution anglaise sous laquelle je suis né et j'ai grandi, et sous laquelle j'ai vieilli, et qui donne aux différentes parties de l'empire leurs gouvernements libres et individuels. (Appl.) C'est notre fierté de dire que le Canada est le pays le plus libre du monde. (Appl.) C'est notre orgueil de dire que, dans notre pays, fleurit au plus haut degré la liberté sous toutes ses formes, la liberté civile, la liberté religieuse. Cela peut n'être pas apparent, à qui ne regarde que superficiellement ce qui se passe ici. Le fait que le Canada est une colonie ne diminue pas la véracité de ce que je viens de dire. Le mot " colonie " ne renferme désormais aucun sens d'infériorité. Nous reconnaissons l'autorité de la Couronne Anglaise, et nulle autre. Ce privilège n'est pas toutefois le nôtre seulement, il est aussi celui d'autres colonies autonomes, qui ont ce soir des représentants ici, et qui nous ont dépêché des envoyés afin de nous aider à célébrer les glorieux exploits des fondateurs de cette colonie, ainsi que les faits d'armes de Wolfe et de Montcalm, de Murray et de Lévis.

“Il n’y a que deux seules manières de gouverner un peuple. L’une en foulant aux pieds toutes ses libertés; l’autre, en sachant s’attirer la confiance du peuple par l’appel à ses sentiments de justice et de liberté : la politique de la conciliation. Et c’est cette dernière qui fut la politique de l’Angleterre.”

Après Sir Wilfrid Laurier des discours sont prononcés par lord Dudley, pour l’Australie, le comte de Ranfurley, pour la Nouvelle-Zélande, Sir Henri de Villiers pour la Colonie du Cap (Afrique du sud), Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province le Québec, Sir James Whitney, premier ministre de la Province d’Ontario. C’est alors que ce dernier, rappelant le mot célèbre d’un homme d’Etat canadien s’est écrié : “ Je suis un Canadien-français parlant anglais ! ”

Le dîner se termine par le toast au gouverneur-général que propose le Prince de Galles. Lord Grey a donc le dernier mot. Il en profite pour affirmer une dernière fois l’idée qui lui est chère. Il remercie avec effusion toutes les parties des possessions britanniques qui ont voulu souscrire à son œuvre et pour l’intérêt porté à “ la conservation des champs de bataille Québécois, comme terre sacrée de l’empire.”

Que l’idée impérialiste ne soit pas, tout le long des fêtes, ouvertement très intense, cela est évident. Mais nous la trouvons partout mêlée à tant de sentiments qui lui sont étrangers tout en ne la repoussant pas, qu’elle peut se vanter, en somme, d’être dans tout cela vivante et tenace. Ceux qui la prônent, s’ils ne peuvent pas se vanter de lui avoir fait faire beaucoup de chemin, peuvent au moins se flatter d’avoir pu la mêler à la fête nationale de ceux-là mêmes qui jusqu’ici lui avaient témoigné le plus d’indifférence. Et ce fait seul, pour des gens qui savent attendre tout aussi bien qu’ils savent conserver le terrain gagné (“What we have, we hold”) n’est pas un mince encouragement pour le tenants d’une politique grosse de surprises sinon de conflits sanglants ou de violentes récriminations. On a peut-être compris que le temps n’est pas encore venu de mettre à réalisation le grand projet d’union rêvé par l’Angleterre qui se sent un peu fatiguée de porter seule le riche mais lourd fardeau de ses conquêtes à travers le monde. Mais si l’on admet cela, c’est très certainement tout ce que l’on veut encore admettre; et nous entendrons bientôt parler encore de cette idée impérialiste que désormais l’on voudra acclimater chez nous après l’y avoir introduite sous le haut patronage de l’héritier du Trône.

Ceux qui ne virent tout d'abord dans l'idée de Chamberlain qu'un ballon d'essai, et ne s'inquiétèrent pas davantage des résultats qu'elle pourrait avoir n'ont pas compté avec ce côté du caractère anglais qui le trouve éternellement accessible aux appels du chauvinisme, même si ce dernier avait pour seul effet de donner à la métropole une prise plus ferme sur des possessions qui sont pourtant siennes déjà et que personne ne lui dispute plus.

Il a passé beaucoup d'eau sous les ponts de Londres depuis la conquête du Canada. Le peuple anglais n'a pas changé et ses parlements sont encore soucieux de poursuivre les traditions de la nation conquérante, de conserver l'idéal national qui semble se complaire, même de nos jours, à revoir son auguste origine jusque dans la vieille et poudreuse solennité de son mécanisme administratif. Officiellement l'Angleterre a gardé ses perruques blanches comme elle a gardé ses lords. Les moyens d'action seuls ont changé.

En 1755, c'est à coup de crosse de fusil que l'on a chassé les Acadiens de leurs foyers. Et c'est un désir de sécurité anglo-saxonne qui avait inspiré ce crime.

Plus tard, les différents modes de gouvernement donnés au Canada, toujours avec la même idée en vue, n'ont pas tous été également paternels. Si, avec le temps, la main de fer s'est gantée de velours elle n'en est pas moins restée très ferme. Si le langage est devenu plus courtois il ne tend pas moins aux mêmes fins, et nous doutons fort que le mot " colonie " soit interprété en Angleterre comme Sir Wilfrid Laurier a eu le courage de l'interpréter pendant les fêtes du troisième centenaire.

Un des meilleurs résultats des fêtes de Québec aura encore été, après tout, de mettre en contact plus intime deux éléments de notre population ne se connaissant que très peu ou très mal, et que des intérêts politiques mesquins avaient trop souvent lancés l'un contre l'autre. Et si, même en poursuivant un autre but, on a créé une union plus parfaite entre nos populations françaises et anglaises, on a assuré pour l'avenir, dans notre patrie, le règne d'une justice plus large et d'une concorde plus complète—les réjouissances de notre peuple n'auront pas été vaines, et les sacrifices qu'il aura faits auront contribué à une œuvre vraiment patriotique.

**J. L. K.-Laflamme.**



---

## Comment se Développe une Province par l'Agriculture

---

Il y avait jadis une race d'hommes qui vivaient librement dans le vaste pays que Cartier avait divisé en royaume de Saguenay, de Canada et d'Hochelega; c'était ces féroces indiens que nous ne connaissons plus aujourd'hui que dans les romans d'aventures et dont, tout au plus, nous voyons mourir à nos portes les derniers survivants, enveloppés dans le manteau de leur gloire ancestrale. Pauvres debris! A ces fiers enfants des bois qui possédaient autrefois le pays tout entier, il ne reste plus que quelques petits coins de terre où la civilisation même, leur commune ennemie, est venue les relancer. Ceux que nous voyons encore aujourd'hui, derniers restes des puissantes tribus iroquoise, huronne et montagnaise, se sont accommodés à leur nouvel état de vie; insensiblement ils ont perdu leurs habitudes, leur langue; toutes les vieilles traditions si suavement entachées de la poésie des choses anciennes. Mais ces pauvres fidèles des Manitous conservent toujours quand même leurs goûts nomades; la grande vie errante et libre les fascine. Ils ne veulent pas s'attacher à leur demeure d'un jour et, quand vient l'hiver, ils s'en vont là-bas, bien loin, dans le nord immense, avec les bêtes sauvages, où ils sont bien.

Le jour où le premier colon français, débarqué sur nos rives, a abattu le premier arbre et jeté en terre le premier grain de blé, les vieilles races indiennes ont dû céder le pas, reculer et disparaître. Ils étaient, les vieux sauvages, des nomades et des chasseurs; il fallait au Canada des sédentaires et des laboureurs. Ceux-ci se sont résignés à leur sort, fatalistes toujours; ceux-là vivent pleins de foi et d'espérance en l'avenir tout souriant... Autrefois, dans la forêt, c'était le wigwam de l'indien; aujourd'hui, c'est le petit *campe* de bois rond du colon. Dans les plaines, autrefois, c'était d'affreux cris de guerre et de mort jetant la consternation dans les villages; c'est aujourd'hui le chant mâle et vigoureux de l'habi-

tant regagnant son logis un soir, où la brise australe souffle avec la plus exquise douceur et où s'épandent sur les champs blonds les derniers rayons du soleil de six heures. Le roman romanesque a disparu pour faire place au roman réel, combien plus beau et plus intéressant !

C'est le roman du travail le plus persévérant, de l'effort le plus patient et le plus énergique pour la prise de possession d'une terre farouche et sauvage qui résiste et qui s'entête ; c'est le roman du colon qui lutte sans merci avec la forêt et qui finit par nous ouvrir ce pays à force de travail et de privations ; c'est le roman de tous les champions de la colonisation en notre pays, ces martyrs, oserons-nous dire, qui ont arrosé le sol que nous foulons de leurs sueurs et de leurs larmes souvent ; qui, sensibles comme nous pourtant, n'ont pas craint, pour nous donner un brillant héritage, de s'enfoncer dans les forêts, à plusieurs lieues des grands centres, sans chemins, sans aucun moyen de communication, sans voisins ; de vivre loin du médecin, loin du prêtre. C'est le roman de l'énergie, c'est le roman du travail ; c'est aussi le roman de la foi et de l'espérance. Dites, en est-il un plus beau ?

“ Ce sera l'honneur de la colonisation française, dit M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, d'avoir été surtout agricole. Partout où l'élément français s'est implanté dans le monde : au Canada, à la Louisiane, il a subsisté par l'agriculture ; il a reculé ou disparu avec elle. ”

On trouverait, ici, matière à de longues discussions, si l'on établissait un parallèle entre la colonisation française et la colonisation britannique. Disons que si les Anglais entendent mieux peut-être que les Français le “ commerce aux colonies ”, ces derniers, par contre, prennent mieux et plus vite solide attache au sol dans les pays nouveaux. C'est au Canada surtout, où se développèrent ensemble colonie française et colonie anglaise que nous pouvons faire facilement la comparaison. Les Français, au Canada, furent si promptement assimilés aux exigences de leur situation, au milieu de la nature sauvage, qu'on eût pu croire qu'ils avaient été formés tout exprès pour être les découvreurs de ce pays et les pionniers de la civilisation en ces contrées barbares. Le colon anglais, au contraire, plus froid, d'un caractère plus casanier et mercantile, a été gauche et embarrassé devant la brutalité de la forêt. Il n'a eu d'expansion et de puissance,

à vrai dire, que lorsqu'il réussit à créer autour de lui cette atmosphère britannique, ce *home*, sans lequel l'Anglais ne peut rien faire. Placés dans les mêmes circonstances, les deux colons, anglais et français, sont également industriels et laborieux. Seulement, le français a plus d'esprit de ressource et se défend mieux contre les difficultés et les misères de l'imprévu.

Avec cette nature souple, ce feu généreux, cet esprit audacieux qui caractérisent le colon français, le travail ne languit pas et bientôt surgissent les œuvres.

Aussi, à peine Champlain venait-il de faire son apparition dans les forêts séculaires du Canada, qu'une société d'hommes vaillants et industriels, actifs et entreprenants, surgirent de tous les points de la France pour fonder cette colonie qui, sans trop tarder, devait, dit un économiste, "attirer les regards des grandes puissances du monde."

Les progrès du défrichement furent considérables, malgré les luttes que ces premiers colons eurent à soutenir contre les attaques incessantes des aborigènes. Mais, à mesure que la civilisation pénétrait, abritée par l'étendard de la croix, l'immigration française se faisait plus nombreuse et les générations se succédaient en se transmettant religieusement l'héritage traditionnel de la foi catholique et de la possession du sol. Bientôt, le difficile était fait. Il s'était créé une génération née dans la contrée, familiarisée avec ses difficultés et ses dangers comme avec ses ressources. Il n'y avait plus donc qu'à avancer, car, dès que les familles commencent à se dédoubler et à envoyer dans des terres nouvelles des enfants du pays, la colonisation prend une assiette solide, un cours régulier de développement.

Il faut dire aussi que l'installation des immigrants, opération difficile et compliquée dans la plupart des colonies, était, au Canada, heureusement très simplifiée. La salubrité du pays, l'abondance des bois de construction, sur toutes les terres, la facilité du défrichement de ces bois, la simplicité rustique même des mœurs et des besoins des immigrants, tout concourait à faciliter l'opération.

En outre, chacun apportait généreusement sa pierre à l'édifice national. Tout le monde s'adonna à l'agriculture. Depuis le temps que l'on fondait des provinces, des colonies en mettant à contribution toutes les branches du commerce, il était urgent de savoir si, pour le même objet, le laboureur

pouvait remplacer le commis ou le colporteur. Les grands seigneurs de ce territoire donnèrent l'exemple en se mettant eux-mêmes aux travaux des champs. Ils formèrent, chacun autour de soi, un noyau de société, et bientôt, on vit surgir sur les bords du Saint-Laurent, un nombre de pittoresques et beaux villages qui sont aujourd'hui comme autant de trophées attestant nos droits à revendiquer le sol colonisé par nos pères et que nous tenons d'eux à titre d'héritage national. Ce serait ce sol que l'on verrait ne plus nous appartenir? La patrie, la patrie vivante, celle que chacun porte en son cœur, est indestructible comme l'âme humaine; elle renaît comme elle et, participant à sa sublime nature, elle s'échappe immortelle de l'étreinte de la tyrannie et des détours de la politique. Nous gardons notre patrie en conservant religieusement en nos cœurs le souvenir de nos pieux ancêtres. Ils en sont dignes et nous avons raison, certes, d'en être fiers.

Car la population de la province de Québec n'a pas eu pour origine, comme on l'a prétendu quelquefois, des aventuriers, des hommes de hasard, des individus déclassés qui avaient à choisir, dans leur pays, entre la prison perpétuelle et le Canada où on les déportait. Nous en avons déjà trop de cette légende. Nous tenons notre origine d'une immigration saine, d'un élément intégral de la nation française. Nos ancêtres étaient des paysans, des soldats, des bourgeois et des seigneurs. Ils formaient une colonie dans le sens vrai du mot: et cette colonie était formée de paysans emportant avec eux les mœurs, les habitudes, la langue et les croyances de leur canton paternel; de militaires, officiers et soldats qui, une fois licenciés, venaient s'établir sur le sol, apportant un surplus de force, de courage et de vertus chevaleresques qui rendait à ce petit peuple l'esprit de sacrifice chose si simple, si naturelle, que nul n'en est surpris, ne s'en prévaut et ne s'en flatte. Ah! il serait heureux que l'on prit aujourd'hui autant de soin à recruter les immigrants que l'on va chercher pour peupler nos centres colonisateurs.

\* \*  
\*

La colonie canadienne est fondée. Il ne reste plus maintenant qu'à la voir prospérer et grandir. Tous y mettent la main généreusement. Mais une classe d'hommes se surpasse, ici, en dévouement et en abnégation. C'est le clergé

canadien. Ah ! nous devons gros à ces héros de la foi et de la civilisation en notre pays. Tandis que chaque âme canadienne ouvre dans sa solitude un inviolable sanctuaire à la patrie ; tandis que les hommes politiques, les publicistes du temps et toute la tête intellectuelle de la nation s'applique à défendre le pays et à développer ses forces ; tandis que le peuple, ce fonds inépuisable de l'humanité, s'en va croissant de jour en jour, se sacrifiant obscurément sans même connaître la vertu de son sacrifice ; le clergé accomplit avec calme et douceur son œuvre de paix et de régénération. De tous ses constants efforts sortira bientôt cette belle institution de la paroisse canadienne-française qui sera la raison de notre survivance et de notre multiplication sous la domination française, la condition de notre grandeur future ; qui sera la cellule-mère où se formera une race d'un immense avenir ; une terre de Gessen où un peuple se multipliera pour se conserver à lui-même le salut et le donner à toute l'Amérique du Nord. Plus tard, lorsque les colons du Saint-Laurent pleureront leur séparation d'avec la France, pour eux une mère ; lorsque l'aristocratie même, qui présidait à la défense de la colonie, aura repassé la mer et les aura laissés seuls en disant aux prêtres et aux religieux : " Désormais, vous serez les nobles du pays " les malheureux abandonnés se serreront autour de leurs chefs spirituels et leur diront, en effet, à leur tour : " Vous êtes notre roi et notre noblesse ! " Et le prêtre devint le roi et le noble ; désormais les colons lui transportent l'affection qu'ils avaient pour le roi et la considération qu'ils avaient pour le noble.

Ce fut leur salut et leur force.

" Comme la religion fut un de leurs principaux mobiles,—  
" aux Canadiens—dit M. E. Rameau, l'instrument visible de  
" cette union de cette force, de ce patriotisme fut le clergé.  
" Ce corps éminent et respectable qui avait déjà joué un si  
" grand rôle dans la formation de la colonie, resta, au milieu  
" de la fuite commune, ferme et inébranlable à son poste, à la  
" tête de ses ouailles ; il demeura en ce pays le seul débris  
" de l'aristocratie sociale, pour consoler, soutenir et diriger  
" le bon vouloir et le courage inexpérimenté de ce peuple  
" abandonné. Il ne fut point au-dessous de cette tâche ; ni  
" la crainte des violences, ni l'obsession des intrigues, ni la  
" séduction des promesses, ne purent jamais le faire dévier ;  
" la diplomatie astucieuse du gouvernement anglais suc-

“ comba devant cette honnêteté simple mais ferme d’une conscience droite et convaincue.”

Et le même écrivain ajoute plus loin : “ On ne saurait accorder trop d’éloges au clergé canadien, et quoi qu’il arrive, sa mémoire est désormais inséparable de l’histoire de ce peuple dont il est un des principaux fondateurs, et dont il a été incontestablement le soutien et le sauveur dans les temps modernes.”—(La France aux colonies, E. Rameau).

“ Partout, dit à son tour M. Lefebvre de Bellefeuille, le prêtre a suivi le premier colon et quelquefois l’a devancé... le prêtre pénètre toute la société canadienne, toute l’histoire du Canada ; ses œuvres se retrouvent partout, et avec lui, on voit l’Eglise Catholique qui, après avoir fondé notre peuple le conserve encore et le protège dans les luttes qu’il soutient.”—(Revue Canadienne T.VI. p. 717).

Aussi, dans cette œuvre sacrée de la colonisation, le curé ne continuait-il pas l’œuvre commencée par les religieux Jésuites? Ces derniers furent aussi les colonisateurs du Canada. A côté des forts qui garantissaient la sécurité des colons et de leurs premières moissons sur le sol canadien, les missionnaires s’appliquaient à fixer aux travaux de l’agriculture et les tribus vagabondes des sauvages et les familles des immigrants français.

Le Père Buleux, arrivé aux Trois-Rivières dans les premiers jours de juillet 1635, n’eût rien de plus pressé, après avoir fondé l’église de la Conception, que d’appliquer ses nouveaux paroissiens à la culture de la terre. Il écrivait, peu de temps après son arrivée :

“ Si Capitanas vivait encore (Capitanas était un chef indien, ami des Français) il favoriserait sans doute ce que nous allons entreprendre ce printemps pour pouvoir rendre les sauvages sédentaires petit à petit. Comme ces pauvres barbares sont dès longtemps accoutumés à être fainéants, il est difficile qu’ils s’arrêtent à cultiver la terre s’ils ne sont secourus. Nous avons donc dessein de voir si quelque famille veut quitter ses courses ; s’il s’en trouve quelqu’une, nous employerons, au renouveau, trois hommes à planter du blé d’inde proche de la nouvelle habitation de Trois-Rivières où ce peuple se plaît grandement. Quant aux hommes que nous désirons employer pour leur assistance, M. de Champlain nous a promis qu’il nous en accom-

“modera de ceux qui sont en l'habitation des Trois-Rivières.  
 “Nous satisferons pour les gages et pour la nourriture de  
 ces ouvriers à proportion du temps que nous les occuperons  
 “à défricher et cultiver avec les sauvages. Si je pouvais en  
 “entretenir une douzaine, ce serait le vrai moyen de gagner  
 “les sauvages.”—(Relations de 1635, p. 20).

Ce que les Jésuites firent aux Trois-Rivières d'autres missionnaires non moins méritants, le firent à Québec, à Tadoussac, à Montréal, tout le long du Saint-Laurent et ailleurs : au Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Dans le vieux “Royaume du Saguenay”, les seuls défrichements qui sont faits dans l'espace de deux siècles, où tout ce domaine était livré au monopole et au privilège des traiteurs, ont été faits par les Jésuites. Ces religieux, du reste, ne furent-ils pas les premiers meuniers du Canada?

Un jour, à Subiaco, en Italie, un Goth qui travaillait, malhabile à son métier, laissa tomber sa cognée au fond d'un lac. Saint Benoit était là. Il fait un miracle et la cognée revint du fond du lac se remettre entre les mains de l'ouvrier : “Prends ton fer, dit Benoit, au bûcheron barbare, prends, “travaille et console-toi.”

“Paroles symboliques, s'écrie M. de Montalembert, où l'on aime à voir comme un abrégé des préceptes et des exemples “prodigués par l'ordre monastique à tant de générations et “de races conquérantes.”

“Prends ton fer, travaille et console-toi”, ont pu dire à chacun de nos colons de la Nouvelle-France les religieux Jésuites et les prêtres, humbles curés de nos compagnes. Lorsque l'on constate d'une manière si vive dans le passé de notre pays et encore aujourd'hui, cette union si parfaite du prêtre et du colon, la bonne entente qui a toujours existé entre eux, on est tenté de prendre pour devise à notre pays, ces mots empruntés aux moines : “*Cruce et aratro*, par la croix et la charrue.”

\* \* \*

\*

Nous sommes en 1700.

C'est dans les comtés actuels de Québec, Montmorency et Portneuf que se trouvait alors le foyer principal de la colonisation. La ville de Québec était entourée de seigneuries et les seigneuries qui se trouvaient renfermées dans le comté

de Kamouraska constituèrent le groupe de colons le plus important. Là, résidait essentiellement la force de la nation ; ce comté comptait à lui seul plus de 5,400 âmes, les deux tiers alors de toute la population. En remontant le Saint-Laurent, déjà aussi des établissements importants commençaient à s'échelonner sur les deux rives, tout le long du fleuve. La rive sud, où de grandes seigneuries étaient situées, formait un pays très fertile qui attira immédiatement un grand nombre de colons, malgré le voisinage des Iroquois qui, dans la suite, firent subir de graves désastres à ces établissements. Toujours en remontant le fleuve, un peu au nord-ouest de ces seigneuries, on trouvait, enfin, la colonie supéricienne de Montréal qui, déjà, voyait le pays se peupler au nord et au sud du fleuve. Montréal était alors le point extrême de la colonisation... Alors éclata cette sanglante guerre anglo-française qui, pendant plus de quinze ans, eût des effets désastreux pour la colonie. La fatale conséquence de cette guerre fut de paralyser et même de ruiner la colonisation dans les districts avancés qui, par la douceur du climat et la fertilité du sol, offraient précisément au pays le plus d'avantages. Les Iroquois poussés par les Anglais, jaloux et inquiets des établissements français, détruisirent, dans leurs différentes incursions, non seulement les cultures et les habitations, mais même une partie de la population. Les seigneuries de tout le district de Montréal souffrirent considérablement de ces désastres. Heureusement le district de Québec, abrité par la lutte même de ses postes avancés jouit d'une grande tranquillité et vit se reporter sur lui le peu d'essor que prit le Canada durant ces fâcheuses années. Néanmoins sous M. de Callières qui se montra non moins sérieux et intelligent que M. de Frontenac à qui il venait de succéder, le pays commença à réparer ses pertes. Assurés désormais du calme et de la sécurité, les habitants des seigneuries du pays dévasté rentrèrent dans leurs héritages ravagés. Ils reprirent leurs travaux avec opiniâtreté et ramenèrent après quelques années leurs paroisses au point de développement où elles étaient vingt ans avant la guerre.

Néanmoins, si l'on jouissait de quelque tranquillité de la part des sauvages, on conservait plus d'une inquiétude du côté des Anglais avec qui la France était toujours en guerre. Le traité d'Utrecht, en 1713, assura, enfin, après vingt-huit ans de troubles, une paix complète au Canada. Mais autre



chose paralysa encore la colonisation : l'incurie du gouvernement français qui se refusait à tout effort, à toute dépense extraordinaire pour la colonie. Il n'envoyait pas de colons et entretenait à peine le garnison du pays. L'immigration, réduite à presque rien durant la guerre, était toujours peu considérable et la colonie, laissée à elle-même, dût trouver dans ses propres fonds l'essor de son développement. Quelques années plus tard, l'immigration française commence à reparaitre, il est vrai, peu à peu, mais elle est abandonnée à sa propre initiative.

A cette époque, l'expansion territoriale se manifeste surtout dans la province de Québec, sur la rive sud du fleuve, et les premiers établissements de la Rivière-Ouelle, de la Rivière-du-Loup et de l'Île Verte datent de cette période. Cependant, les vieilles seigneuries, qui envoyaient une partie de leur jeunesse dans des établissements naissants et surtout dans l'Ouest, semblaient périlcliter.

Jusqu'en 1740, le bienfait de la paix continua pour les colons du Canada, mais sauf les progrès qui s'accomplirent antérieurement par le développement des travaux de la population, on peut dire qu'ils n'en tirèrent aucun bénéfice. La France continuait son système d'abstention et d'inertie ; et Monsieur le Régent dépensait en quelques soupers fins des sommes qui eussent doublé les forces de la colonie. Le feu était à la maison, du reste, et l'on ne s'occupait guère des "écuries", comme devait le déclarer un ministre, trop spirituel, quelques années plus tard.

Voici l'année 1744. En Europe, on est au fort de la funeste et inutile guerre de Sept Ans. L'Angleterre prend naturellement parti contre la France et, chez nous, le développement si favorable et si vigoureux que nous avons signalé, commence dès lors à être entravé par les expéditions et les inquiétudes que déterminèrent les armements anglais. "C'est ainsi, dit un historien, que le Canada payait pour les folies de la cour de Versailles, sans jamais en avoir reçu ni aide ni profit." Cette guerre de 1744 n'occasionna, il est vrai, par elle-même, que du trouble et des fatigues aux Canadiens. Les Anglais n'opérèrent que dans les établissements maritimes du Golfe et la prompte paix de 1748 mit bientôt fin aux hostilités. Mais cette perturbation, jetée dans la colonie, n'était que le prélude de la guerre fatale de 1755 où elle devait succomber. Les inquiétudes ne cessèrent

même jamais, chez les colons, dans l'intervalle des deux guerres. Cette paix ne fut, en Amérique, qu'une trêve armée, et le Canada ne vit point renaître l'heureux essor qu'il avait commencé à prendre.

On comprend que la colonisation devait souffrir de cette pénible crise. Tout de même, de 1739 à 1754, on concède encore quinze seigneuries nouvelles et six augmentations d'anciennes. Celle qui avait été accordée en 1754 à M. de la Corne, dans le comté actuel d'Yamaska, est la dernière que créa l'administration française. Désormais d'autres soins et de terribles soucis ne laisseront plus de temps pour les paisibles occupations du développement colonial.

Au moment de la lutte finale, en 1755, le Canada pouvait compter 66,000 âmes, plus environ 4 ou 5,000 colons, Voyageurs, chasseurs et traiteurs, répandus dans les colonies de l'Ouest et parmi les nations sauvages.

Les Anglais, eux, se préparaient derechef à la lutte. Jamais on ne vit en Amérique un déploiement de force et un acharnement comparables à leurs efforts. En France, on ne voyait rien ; on ne voulut rien voir, et les forces que l'on daigna envoyer en Amérique furent illusoire en présence des armements immenses de l'Angleterre.

Voilà le bilan de la situation de la colonie française au moment où commence la grande guerre. Il n'entre pas dans le plan de notre travail de relater ici les derniers instants de cette colonie, la plus belle, mais, hélas ! la plus négligée que la France ait jamais eue entre les mains... Deux ans après, en 1760, on cédait la Louisiane à l'Espagne et la puissance française disparaissait de l'Amérique du Nord pour toujours.

\* \*  
\*

Une *superbe incurie* vient de faire perdre à la France l'occasion la plus favorable d'agrandissement et de puissance. De cette belle colonie, tout lui est enlevé en un jour. Le beau rêve de Richelieu, de Colbert et de Vauban de faire une nouvelle France forte et heureuse n'a pas été réalisé. " Lorsque l'on réfléchit à toute cette puissance perdue, dit " M. E. Rameau, lorsque l'on étudie dans notre histoire les " visées creuses, les ambitions irrationnelles, les passions " misérables auxquelles on a sacrifié à grands frais ce magni-

“fique avenir, le cœur se soulève de regret et d'indignation  
“contre la politique et le système qui ruinèrent les forces de  
“la France et la contraignirent aux tristes nécessités de la  
“révolution.”

Les Anglais sont désormais nos maîtres. Notre résistance a été héroïque ; de suprêmes et patriotiques efforts ont épuisé le dernier homme et le dernier écu. Que vont devenir maintenant les pauvres colons canadiens-français si brusquement séparés de la mère-patrie ? Ah ! elles sont bien loin aujourd'hui la douce Bretagne et la grasse Normandie !... La Providence veille. C'est alors qu'entre en action le clergé canadien qui commence son œuvre de paix et de consolation. Nous l'avons dit, les colons français, abandonnés par leur mère nourricière, maltraités d'abord par leurs nouveaux maîtres, se tournent vers l'Eglise et identifient pour ainsi dire leur vie nationale avec leur vie religieuse. C'est l'histoire du pauvre malheureux dont la vie est brisée par les deuils et les souffrances et qui va puiser la force et la consolation à la source de toute force et de toute consolation. De cette identification sortira la paroisse canadienne-française. Et alors, aussitôt, se révèle la fin providentielle de ce changement de domination : “Si la race française, dit Don Paul Benoit, avait pris, sans contradiction, cette expansion que “semblait annoncer ses débuts de colonisation sur le Saint-Laurent et sur le Mississipi, elle aurait acquis une puissance magnifique, mais, croyons-nous, toute humaine et “terrestre, comme peut l'être celle des nations qui ont une “vocation moins haute, une puissance brillante mais “caduque et éphémère, parcequ'elle n'aurait pas répondu à “sa mission particulière. Dieu veut que la nation française “ait un splendide essor dans l'Amérique du Nord, il lui a dit “comme à Abraham : “Vous vous multiplierez comme les “étoiles du ciel.” Mais cette multiplication, comme celle “d'Abraham et de Jacob, aura lieu en Egypte et sous le joug “de Pharaon, nous voulons dire sous la domination d'une “race étrangère qui a des destinées moins hautes.”

Les familles canadiennes, une fois remises des secousses de la guerre, se multiplièrent et s'étendirent dans les seigneuries où elles étaient clairsemées. Les plus anciens cantons continuèrent de déverser leur jeunesse dans les seigneuries moins peuplées et, pendant que les Anglais s'évertuaient à inventer de petites roueries vexatoires pour absorber

leur nationalité, les Canadiens la consolidèrent de la manière la plus sûre et la plus forte, en formant une masse serrée, homogène, incessamment croissante par une progression irrésistible.

La population française devint compacte sur les bords du Saint-Laurent et forma, sur chaque rive, deux chaînes bien liées de solides établissements.

Tout allait donc bien pour nos colons. La fin du dix-huitième siècle, si orageuse en Europe, fut au contraire, très calme au Canada jusqu'à la guerre des Etats-Unis, en 1812. L'Angleterre ne pouvait disposer à cette époque que de forces très restreintes. Elle chercha donc à s'attacher les Canadiens, à s'assurer leur concours ; et elle y réussit. Les milices canadiennes se levèrent avec zèle et, presque étrangères depuis plus d'un demi-siècle au métier des armes, elles retrouvèrent toute l'énergie et la verve militaire qui les avaient illustrées naguère et qui semblaient être naturelles au sang français. La paix suivit, en Amérique, celle qui fut conclue dans toute l'Europe après la chute de Napoléon.

Jusque là, on peut dire que les colons canadiens-français s'étaient parfaitement conservés eux-mêmes. La plupart ignoraient complètement la langue du vainqueur qu'on avait songé d'abord à leur imposer. Ils étaient arrivés en se multipliant et en se poussant à remplir tout le cadre des anciennes seigneuries. Mais en ce moment, ils se trouvèrent arrêtés par de funestes préjugés. Ils se tenaient attachés non seulement à leur langue et à leur usages, mais jusqu'à la tenure seigneuriale avec sens et rentes. Ils préféraient subdiviser à l'infini avec leurs enfants les propriétés qu'ils possédaient dans les seigneuries, plutôt que d'aller se tailler quelque domaine dans les townships, circonscriptions territoriales établies par les Anglais dans les districts encore inhabitées. C'était assurément une mesure fâcheuse dans un pays où l'hiver, long et rigoureux, rend nécessaire, pour la culture de chaque ferme, une plus grande étendue de terrain.

On ne connaissait pas le pays au-delà de la ligne seigneuriale de sa paroisse, et, disons-le, le gouvernement, en outre, n'avait encore rien fait pour la colonisation. Il vint donc un temps où ces lacunes, jointes à une suite de mauvaises récoltes, forcèrent les enfants à s'éloigner et à chercher de l'espace, si l'on ne voulait pas voir la gêne se faire sentir dans la proportion de l'accroissement de la population rurale.

Il se fit d'énormes trouées et l'on quitta le pays en masse pour aller chercher fortune de l'autre côté des frontières.

Malgré cela, un bon nombre de jeunes gens, plus intelligents que les autres, allèrent s'établir dans les cantons avoisinant les seigneuries ; la Providence aidant, on commença à voir poindre d'importants établissements dont la plupart aujourd'hui sont devenus de beaux comtés. Le courage et l'amour du travail de ces vrais colons ne manquèrent pas de trouver de nombreux imitateurs. L'exemple était donné. Toutes les grandes paroisses d'alors envoyèrent leur contingent de colons dans ces nouveaux établissements. C'est à cette époque que commencèrent à se former de cette manière les beaux comtés de Rimouski, du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Honneur à ces vaillants pionniers auxquels il a fallu un courage et une persévérance inouis en face de grands et nombreux obstacles.

Cependant, le gouvernement pressé, sollicité, commença, enfin, en 1845, à s'occuper plus énergiquement de la colonisation. De grandes routes et différents chemins d'embranchement furent tracés et ouverts aussitôt. Les citoyens de Québec et de Montréal s'occupèrent aussi d'accélérer la marche de la colonisation. Des associations se formèrent dans le but de faciliter aux colons les moyens d'établissement ; de nombreux mémoires furent adressés au gouvernement. Bref ! on déploya partout beaucoup de zèle et d'ardeur. Les colons des cantons nouveaux reprirent confiance et se bercèrent des douces illusions d'un meilleur avenir. Mais comme toutes les entreprises qui ne reposent que sur l'enthousiasme celle-ci manqua d'activité. Une nouvelle crise devint imminente et l'on vit se manifester d'une manière très alarmante la fièvre de l'émigration aux Etats-Unis.

\* \* \*

Quelles que furent les causes de ce fatal mouvement, le mal était constant et les beaux cantons se dépeuplaient à vue d'œil. On s'émût d'un peu partout. Le prêtre, constant ami du peuple, s'empressa, avec ce zèle qui le caractérise, d'élever la voix pour demander protection. Une convention de douze missionnaires des Cantons de l'Est eut lieu le 31 mars 1851 pour s'occuper de l'état où se trouvaient les nom-

breux colons de ce vaste territoire et un important mémoire fut préparé par eux pour être transmis ensuite au gouvernement. Chaque page de ce mémoire est frappée au coin du patriotisme le plus pur. On demandait au gouvernement de nouveaux chemins pour la colonisation, les moyens de procurer à la jeunesse canadienne des terres à des conditions avantageuses; on le pria d'écartier les obstacles qui empêchaient l'établissement des terres nouvelles, d'améliorer les voies déjà ouvertes et d'y établir même un système permanent de voirie. Le gouvernement prit la chose au sérieux et institua un comité spécial "pour s'enquérir des causes qui empêchent et retardent la colonisation." L'on mit peu de temps à les trouver. Les principales étaient: le manque de communications, le mauvais système de voirie qui existait et, par dessus tout, le système anti-national de la vente d'immenses quantités de terre à des particuliers qui ne voulaient pas la colonisation du pays, mais seulement l'exploitation du peuple colonisateur.

En même temps, de nombreuses entreprises particulières venaient s'adjoindre aux efforts du gouvernement pour détourner le courant d'émigration à l'étranger. Une société opéra sur les immenses territoires du Saguenay et du Lac St. Jean. Bientôt, une foule de jeunes gens forts et vigoureux se frayèrent courageusement la route et, en peu de temps, un commencement d'établissement s'offrit, dans ces solitudes, aux regards étonnés des paroisses d'alentour. L'élan était donné; l'œuvre colonisatrice ne fit qu'avancer en cette contrée. Aujourd'hui, la vallée du Lac Saint-Jean est un vaste territoire peuplé de 50,000 âmes.

Une opération analogue fut aussi effectuée en même temps dans le sud du comté de Dorchester. Le séminaire de Québec ouvrit aussi à grands frais des chemins dans l'intérieur des montagnes de Montmorency. Pendant ce temps, la presse canadienne ne restait pas en arrière; elle s'efforçait de faire ressortir combien il y avait d'incertitudes, d'illusions, dans l'émigration aux Etats-Unis. On souleva la question des améliorations agricoles; on étudia avec plus de sympathie les méthodes agricoles apportées par les Anglais. Les sociétés d'agriculture se créèrent et se multiplièrent si rapidement qu'il est peu de localités aujourd'hui qui n'aient pas les leurs; l'enseignement agricole, jusque là fort négligé, entra dans le cours usuel des études. Ajoutons que la création de nom-

breuses sociétés de colonisation datant de cette époque, témoignèrent hautement de l'importance que toute la population accordait au défrichement et à la culture des terres incultes. Rien, à coup sûr, n'est plus propre à seconder les efforts de l'administration et à faire avancer rapidement la colonisation que la formation de ces sociétés pour venir en aide aux colons pauvres. Car ce n'est pas tout pour nos défricheurs de pouvoir pénétrer facilement dans la forêt. Ils s'y rendent pour la plupart dans un état voisin du dénuement. C'est là que se fait sentir le besoin du secours ; et c'est là que l'on peut apprécier la charitable influence des sociétés de colonisation, quand elles sont bien dirigées. Le gouvernement a toujours contribué à la formation de ces sociétés de secours. Et les vrais amis de la colonisation ont vu là un motif d'encouragement suffisant pour forcer les classes aisées à participer à cette œuvre de philanthropie et de patriotisme.

Nous avons cru bon de donner ces détails pour faire voir comment s'opère le travail du progrès chez ces peuples dont l'accroissement rapide nous étonne. Sans doute, les circonstances particulières de leur situation, la grande étendue de terre dont ils disposent leur viennent singulièrement en aide ; mais il est bon que l'on sache comment l'activité de chacun s'y emploie, avec une énergie qui laisse loin derrière elle l'apathie et l'indifférence des sociétés engourdies du vieux monde. Dans notre développement, nous avons emprunté un peu de l'intelligence des Américains, laquelle est marquée, il est vrai, d'un peu de particularisme, mais qui se donne toute avec zèle aux affaires générales. Et c'est pourquoi notre développement a été si rapide.

Aujourd'hui, nous récoltons le fruit des travaux de tous ces pionniers qui ont parcouru tout le continent semant partout l'amour du sol natal. Le champ, qu'ils ont ouvert à notre activité est vaste et, comme ils nous ont fait les travaux plus faciles et plus rémunérateurs, avec de l'énergie et de la prévoyance, l'avenir est plein de promesses.

On ne peut nier que la conquête de l'aisance qui représente, en Europe, les travaux réunis d'une famille pendant plusieurs générations, est ici, la plupart du temps, l'œuvre d'un seul individu. Voyons ces belles fermes si jolies qu'elles ressemblent à de riches villas de citadins, qui entourent nos villes et qui apparaissent çà et là dans les campagnes les plus reculées ; informons-nous quels en sont les propriétaires et nous serons

étonnés d'apprendre combien il y en a qui appartiennent à des nouveaux venus arrivés sans autre capital que leurs deux bras. Ceux-là, comme nos pères, n'ont pas eu peur du travail et du Canada. Bien qu'il reste encore, dans la province de Québec, d'immenses pans de forêt à défricher, il ne faut pas s'imaginer qu'elle est un pays encore sauvage, repâée d'indiens authentiques et des bêtes sauvages, sorte de Sibérie, comme le croient certains Européens à l'imagination facile et à l'épiderme frileux. La civilisation du vieux monde, transplantée ici, il y a plus de deux siècles, s'y est développée et, à mesure que la population s'est multipliée, que l'éducation s'est répandue, que les communications transatlantiques sont devenues plus fréquentes, l'Europe nous a transmis ses habitudes, ses goûts et jusqu'à son luxe. Nous ne sommes donc pas des Peaux-Rouges; nous sommes les fils des pionniers de la Nouvelle-France, agriculteurs par droit de naissance, vivant de la terre de qui nous attendons richesse et prospérité.



La terre, l'agriculture !

“Oui; s'écrie le recorder de Montigny qui a écrit tant de jolies choses sur la colonisation, oui, l'agriculture est l'état de ce peuple qui s'est implanté si mystérieusement dans ces quelques arpents de neige!”

C'est une noble vocation que celle de nourrir le genre humain en travaillant en société avec l'auteur de la nature qui exécute même la partie la plus difficile de l'œuvre. Le Canada est un pays agricole et toute l'histoire de sa colonisation constitue un beau panégyrique de l'agriculture. C'est pourquoi on se plaît à présager pour le Canada, pour la province de Québec en particulier, un heureux avenir. Chez nous, chacun peut dire sans honte: *Pater meus agricola*. Le même sol qui nous donne ses trésors, les refusait autrefois aux sauvages parceque les sauvages ne voulaient pas le cultiver; aussi, aujourd'hui, le plat de *sagamité* des Algonguins et des Iroquois a été remplacé par du bon pain et du beurre qui sent bon avec aussi du fromage que l'Europe nous dispute.

“Les peuples adonnés à la culture du sol, dit-on, ont pour eux la richesse, le nombre et la durée.”



Toutes les nations de la terre, du reste, ont été faites par l'agriculture. C'est elle qui a développé les grands peuples de l'antiquité. Nous voyons, chez les Romains, les Cincinnatus et les Fabricius quitter la charrue pour l'épée puis retourner à leurs moissons après la victoire. Chez les Grecs, Cérès avait, la première, cultivé les champs; on l'adorait partout. Les bergers avaient pour protecteur le divin Apollon qui, le premier, avait gardé les troupeaux. L'élégant Xénophon affirme que "l'agriculture est le premier des arts" et il n'admet pas "qu'un homme libre puisse trouver une occupation plus digne de lui." Aux extrêmes limites de l'antiquité, les Hébreux eux-mêmes n'adoraient-ils pas l'agriculture dans l'image d'un veau d'or? Ils oubliaient Jéhovah dans les jouissances des fruits de la terre. Le culte de l'agriculture varia de forme avec le temps et les mœurs, mais il se retrouve chez tous les peuples païens qui ont fait marque dans l'histoire.

Plus tard, pendant plus de deux siècles, les barbares, victorieux des Romains, ravagèrent l'Europe. Quand le calme fut rétabli, ces pillards qui n'avaient plus rien à piller, demandèrent à la terre le pain qu'ils ne pouvaient plus acheter à prix d'or ou conquérir par le fer; alors, les moines fixèrent au sol ces peuples vagabonds.

Et si nous nous transportons dans "l'Île des Saints", nous entendrons Lingard, le grand historien de l'Angleterre, nous dire: "Il est impossible de ne pas rapporter brièvement ce que les moines ont fait en Angleterre pour l'agriculture; impossible de ne pas rappeler le parti qu'ils ont su tirer de tant d'immenses régions incultes et inhabitées, couvertes de forêts et entourées de marécages... La moitié au moins de la Northumbrie était envahie par des landes et des bruyères stériles; la moitié de l'Est-Anglie et une partie considérable de la Mercie étaient couvertes par des forêts presque inaccessibles. Partout les moines substituèrent à ces déserts inhabités de gras pâturages et d'abondantes moissons." Et M. de Montalembert, qui rapporte ce texte, ajoute: "Ces moines laboureurs, éleveurs, et nourisseurs furent les véritables pères de l'agriculture anglaise devenue et demeurée, grâce à leurs traditions et à leurs exemples, la première agriculture du monde."— (Moines d'Occident, I. V. p. 173).

Il en fût de même pour la France, défrichée aussi par les

moins, qui a grandi et prospéré à côté de sa rivale, et qui sera puissante aussi longtemps que chez elle l'agriculture restera florissante. Un de ses ministres, Sully, n'aimait-il pas à répéter souvent ce mot bien connu : "Paturage et labourage sont les mamelles de la France."

Bref ! toutes les autres nations modernes qui, dans les deux mondes, ont aujourd'hui la plus grande prospérité, sont des nations adonnées à l'agriculture. La Belgique est cultivée comme un jardin, et il n'est pas de pays plus prospère peut-être que *la petite Belgique*. Là, les laboureurs, qui sont la majorité, sont la garantie du pays et de la religion. L'agriculture fait de même la fortune de l'Allemagne et de la Russie où le peuple des campagnes demeure si simple et si robuste, si attaché au sol et si laborieux. C'est donc l'agriculture qui a fait les peuples de l'antiquité ; c'est elle qui est la mère de nos grands états modernes. Ce n'est pas le seul de ses bienfaits.

Tout le monde s'accorde avec l'expérience pour affirmer que l'agriculture est la nourricière naturelle des races fortes. Elle constitue aussi le milieu le plus favorable au développement d'une santé robuste. Cherchons où se trouvent les tempéraments de fer, les types de haute stature ; cherchons où se trouve et le sang vif, et les joues roses et le teint vermeil ; cette santé qui affleure dans une peau fine, cette vie qui pétille dans les yeux, cette âme forte chevillée au corps qu'elle anime, nous trouverons que tout cela réside surtout à la campagne, chez les populations agricoles. Et si la vie des champs fait des hommes de tempérament robuste, elle fait des générations fortes, capables de concevoir et d'agir avec vigueur, de revêtir même la cuirasse et de porter avec honneur l'étiquette nationale. "Salut, disait Virgile, salut, terre d'Italie, mère féconde et des moissons et des héros !"

Salve, magna parens frugum saturnia tellus magna virum !

(Georg. Lit. II. 171).

Mais, à Dieu ne plaise, que nous restreignons le perfectionnement de l'homme au développement physique. Au-dessus de l'ordre matériel se superpose l'ordre intellectuel et moral et nous osons affirmer, si l'on entend l'agriculture comme il faut, et si l'on n'exige point non plus, une culture trop spéciale de l'esprit, que la vie du laboureur est favorable

au développement des facultés intellectuelles. "Si le labou-  
 "reur, dit le P. Herbreteau, S.J., n'est pas plus savant que  
 "les autres travailleurs, si même il a moins de cette faconde  
 "citadine que l'on rencontre dans les grands centres, en  
 "revanche, il semble garder le privilège de la droiture d'esprit  
 "et du bon sens. L'équilibre des facultés se perd plus  
 "aisément dans le tumulte des villes; la juste pondération  
 "des humeurs, au contraire, et les solutions toujours égales  
 "se conservent mieux dans les campagnes. Enfin, s'il est  
 "vrai, selon l'antique adage que la perfection de l'homme  
 "comporte une âme saine dans un corps sain, *mens sana in*  
 "*corpore sano*, il ne semble pas que nulle part en dehors de  
 "l'agriculture on en trouve mieux et les éléments et les con-  
 "ditions."

Prouverons-nous, en outre, que l'agriculture est un milieu  
 spécialement favorable au développement du sens moral et  
 religieux d'un peuple? "Tout est plein de Dieu à la cam-  
 "pagne, a dit un poète païen; c'est l'action divine que l'ou-  
 "croit sentir et entendre dans cette germination profonde  
 "sous nos pieds dans les guérêts et sur nos têtes dans les  
 "bourgeons." Le laboureur sème et Dieu arrose et fait  
 pousser. Tous deux travaillent en commun. Prouverons-  
 nous encore que l'agriculture est la gardienne de la foi et  
 des bonnes mœurs? Le poète de Mantoue disait encore:  
 "La sainté pudeur, chassée de partout, avait pris demeure à  
 la campagne."

*Casta puditiám servat domus.*

(*Georg. Lib. II. p 523*).

Et Columelle disait à son tour: "La vie des champs est  
 "proche parente de la sagesse si même elle n'en est pas la  
 "sœur."

Ah! aimons donc la vie des champs, aimons l'agriculture.  
 "Laboureurs, aimez vos laborieux travaux et surtout l'agri-  
 "culture instituée par le 'Très-Haut!'" disait Salomon dans  
 sa sagesse .

Aimons notre cher Canada, aimons notre belle province de  
 Québec que l'agriculture a faite ce qu'elle est aujourd'hui.  
 N'en désertons jamais le sol. Tandis que la vie vagabonde  
 et instable des ouvriers est une école d'irréligion et de vices,  
 une désorganisation de la famille, la désunion entre ceux qui

sont faits pour s'aimer, la vie de famille, à la campagne, fait l'éducation des enfants, garde leur jeunesse et prépare leur avenir.

Fils, restez chez vous ! Que ce *chez vous* soit la ferme toute blanche et coquette ou la modeste cabane de bois rond. Restez chez vous ! Le chez vous de vos pères, plus tard, le chez vous de vos enfants et de vos arrière-petits-enfants... Pères, gardez vos fils ! conduisez-les souvent, là-bas, en haut du champ et, en remettant à chacun d'eux, la pioche, la charrue ou la faucille, dites-lui, comme Saint-Benoit au bûcheron barbare : " Prends ton fer, mon fils, travaille et console-toi."... " Voici ton gagne-paix ; fais comme moi et tu seras heureux. Vois-tu cette terre ? elle sera à toi lorsque mes vieux membres tremblants ne me permettront plus de la cultiver. Alors, ne la laisse pas mourir, cette pauvre grande amie ; ne vas pas la laisser dormir au bon soleil, tandis que nos outils des champs se rouilleront. " Garde, mon fils, toute ta vie, comme moi, ton titre d'habitant, les goûts simples, l'amour de Dieu et la paix du cœur."

**Damase Potvin.**

---

## L'histoire des Acadiens--Comment on l'a écrite <sup>(1)</sup>

---

Le 30 avril, 1857, la Maison d'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse passa la résolution suivante :

“ Que Son Excellence le Gouverneur soit respectueusement requis de faire examiner, préserver et mettre en ordre (examine, preserve and arrange), soit pour références, soit pour publication, les pièces et documents les plus propres à faire connaître notre histoire et les progrès sociaux de cette province, et cette Chambre en paiera les frais.”

L'année suivante, l'Assemblée autorisa le lieutenant-gouverneur à se procurer “ en Angleterre, toutes les pièces officielles requises par le Commissaire des Archives et copie de toutes les dépêches et documents nécessaires pour compléter les liasses.”

Un autre vote de la Chambre donna au Commissaire des Archives l'autorité et les fonds nécessaires pour faire copier, à Québec, tous les documents publics et privés qui se rattachent à la première période de l'histoire de l'Acadie.

Enfin, en 1865, sur la recommandation d'un comité spécial, le Commissaire des Archives, reçut l'autorisation de faire un choix parmi les documents historiques en sa possession, et d'en publier un volume “ in-octavo.”

Muni de toute cette autorité, Akins publia, en 1869, un volume de 755 pages. Malheureusement ce volume est moins de nature à faire connaître “ l'histoire et les progrès sociaux de la Nouvelle-Ecosse ” qu'à justifier l'expulsion des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, en 1755, et à mettre sous le plus mauvais jour ce que le compilateur appelle “ les empiètements autorité's françaises du Canada sur les territoires de la Nouvelle-Ecosse.” (2).

---

(1) Mémoire présenté par le Sénateur Pascal Poirier à la convention nationale des Acadiens, à St. Basile de Madawaska les 19 et 20 août 1908.

(2) “ That His Excellency the Governor be respectfully requested to cause the ancient records and documents illustrative of the history and progress of society in this province, to be examined, preserved and arranged either “ for reference or publication, as this Legislature may hereafter determine, and that this house will provide for the same.”

(Akins Preface, p. 1.)

C'est une œuvre de parti pris que Akins a faite, et non pas une compilation historique impartiale, telle que le demandait le vote de la Chambre.

Lui-même l'avoue presque.

“ Quoiqu'on ait écrit volumineusement, dit-il à la page 2 de sa préface, au sujet de l'expulsion des Acadiens, cette question, jusqu'à ces derniers temps, a fait l'objet de peu de recherches, et il en est résulté que “ la nécessité de leur déportation ” n'a pas été clairement saisie, et que les raisons qui l'ont déterminée ont été souvent mal comprises.” (1)

C'est en suivant ce plan bien arrêté, et dans ces dispositions d'esprit que Akins a préparé puis publié, en 1869, son recueil de “ Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia ”, mieux connu sous la rubrique de “ Nova Scotia Archives.”

Or, cette compilation renferme, on peut dire, à peu près toute la source historique où les écrivains de langue anglaise vont, la plupart de bonne foi, puiser les données qui leur servent à écrire l'histoire du grand Dérangement.

Dans l'intérêt de la vérité historique, il eût, mieux valu ne rien publier du tout que de donner au jury, au public, un plaidoyer, une suite de faits, “ ex parte ”.

L'esprit de parti pris a manifestement guidé Akins dans tout le cours de ses recherches, et a présidé au choix des pièces qu'il a publiées. Nous l'avons vu déclarer lui-même dans sa préface que, jusqu'à lui, “ la nécessité de la déportation des Acadiens n'a pas été clairement comprise ”, “ the necessity for their removal has not been clearly perceived.” C'est pour la faire percevoir à sa façon qu'il a, ou publié, ou omis, ou éliminé, suivant le besoin de sa thèse, les documents publics qu'il a trouvés à Halifax.

Sans y être autorisé par la Législature, de compilateur qu'il avait été nommé, il s'est fait lui-même docteur en histoire.

Quelques exemples feront voir quel compilateur il est, et quel docteur en histoire il fait.

Il omet, dans la publication des documents qui se rapportent au traité d'Utrecht, une certaine lettre très impor-

(1) “ Although much has been written on the subject, yet, until lately, it has undergone little actual investigation, and in consequence, the necessity for their removal has not been clearly perceived, and the motives which led to its enforcement have been often misunderstood.”

tante de Costabelle à Nicholson et les ordres souverains, de la reine Anne au gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, dont de la Ronde était porteur.

Ces ordres, arrêtées entre Louis XIV de France et la reine Anne d'Angleterre, modifient essentiellement le traité d'Utrecht, quant à la situation des Acadiens et au droit qui leur y est accordé de se retirer de la Nouvelle-Ecosse; ils constituaient la " magna charta " de nos malheureux aïeux, laquelle fut ignorée, quarante deux ans plus tard, par Lawrence et Belcher.

Six documents d'une extrême importance se rapportant aux tentatives qui furent faites, en 1720, sous le gouverneur Phillips, pour faire prendre aux Acadiens le serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre, et qui consistent en deux mémoires des Acadiens d'Annapolis et de Grand Pré, en une lettre du père Justinien, en une lettre du gouverneur de Louisbourg, en une lettre collective des Acadiens au gouverneur de Louisbourg, ne paraissent pas dans les " Selections from public Documents " d'Akins; ils en ont été intentionnellement omis. La preuve, c'est que quatre de ces pièces se trouvaient, en 1769, et se trouvent encore, aujourd'hui, à Londres, à côté d'autres qui furent copiées et publiées par le compilateur néo-écossais. Par exemple, en n'en trouve plus une trace à Halifax!...

A Phillips succéda, en 1722, Doucet au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Ce fut une période de paix et, jusqu'à un certain point, de bonne entente: Doucet, homme juste, quoique sévère, ne trouve guère de plaintes à adresser aux Lords du Commerce au sujet des Acadiens. C'est plutôt le contraire. Akins dont elle ne faisait apparemment pas l'affaire, passe sous silence toute la correspondance officielle échangée entre Doucet et Londres.

Autre exemple, Akins reproduit quinze lettres du général Amerst, cinq du gouverneur Pownal, trois du gouverneur Phips, toutes adressées au gouverneur Lawrence, toutes de la plus haute importance, puisqu'elles se rapportent à l'expulsion des Acadiens et aux événements de cette époque, mais il ne publie aucune des réponses de Lawrence à ces lettres. Pourquoi cela? Ces réponses ne se retrouvent plus nulle part. Qui les a fait disparaître? Qui les a détruites?

Les événements de 1755, les plus passionnants pour l'historien, sont presque entièrement passés par le compilateur.

Il laisse dans les ténèbres des faits historiques et sociaux ” du plus haut intérêt.

Les instructions données à Akins par la législature étaient de faire une compilation des “ pièces et documents les plus propres à faire connaître l’histoire et les progrès sociaux de la province de la Nouvelle-Ecosse.”

Ce n’était pas une histoire de l’Acadie qu’il était chargé de faire ; mais de ramasser des matériaux servant à cette histoire. Un des points principaux à éclaircir est la question du serment prêté par les Acadiens à la couronne d’Angleterre, question difficile à résoudre. Akins la résout sans hésitation aucune et pour la résoudre il sort tout à fait de son rôle de compilateur “ obligato.”

“ Jusqu’à cette période (1730) écrit-il en note au bas de la page 266, les habitants de l’Acadie n’avaient prêté absolument aucun serment, sauf ceux des environs de Port-Royal, qui avaient pris un serment d’allégeance sans condition.”

Voilà une proposition qu’il serait bien malaisé de prouver ; de même que celle-ci : “ Le gouverneur Philipps, à son retour à Annapolis, en 1730, amena enfin le peuple à prêter spontanément un serment sans restriction ” “ Governor Philipps, on his return to Annapolis, in 1730, brought the people, at last, to take an unconditional oath willingly ”, qui est contredite par tout le monde, les Lords du Commerce, les Acadiens et les gouverneurs anglais eux-mêmes, y compris Lawrence.

L’assertion suivante rentre dans la même catégorie de faits allégués sans preuve et plutôt à l’encontre des preuves :

“ Le nom de Français Neutres (french neutrals) si souvent donné aux Acadiens dans les documents publics ; leur dénégation constante d’avoir jamais prêté un serment sans restriction, dénégation souvent confirmée par leurs prêtres, firent tomber les gouverneurs de Halifax, en 1749, et à différentes autres époques, dans l’erreur de croire, que les Acadiens, en effet, n’avaient jamais prêté à la couronne britannique qu’un serment d’allégeance conditionnel.”

Rien, dans tout le volume des “ Nova Scotia Archives ”, ne justifie cette assertion, et cependant Akins, pour les besoins de sa thèse, l’affirme hardiment.

Comme la plupart des pièces officielles qui se rapportent aux Acadiens à partir de 1710, sont de provenance anglaise, par conséquent, bien sujettes à aucune partialité vis-à-vis des



français, ces pièces devraient être au moins reproduites intégralement même et surtout lorsqu'elles donnent la version française des événements.

Pour écrire l'histoire avec impartialité, aussi bien que pour juger une cause, il faut entendre les deux côtés, les côtés multiples de la question.

Or, pour que la compilation de Akins fût vraisemblablement complète, pour qu'elle répondît à l'intention de Howe et des autres législateurs de la Nouvelle-Ecosse, il faudrait que les documents omis et qui se peuvent encore trouver, soit à Halifax, soit à Londres, fussent retrouvés et imprimés.

Il faudrait davantage : les documents de provenance française, l'autre côté de la question. Il s'en trouve en assez grand nombre, à Québec, à Paris, aux archives de la Marine, et des copies à Ottawa. Avec tous les documents essentiels on pourrait très aisément trouver matière à un second volume des "Nova Scotia Archives", aussi intéressant, peut-être, que le premier, en tous cas, désormais nécessaire.

Les Acadiens réunis en congrès ne sont pas les seuls qui ont à se plaindre du volume de Akins et de l'usage qui a été fait des archives de Halifax.

Déjà en 1820, l'historien Haliburton, grand juge de la Nouvelle-Ecosse, jetait ce cri d'alarme :

" Les archives de Halifax ressemblent à un mystère que l'on cherche à cacher, et pour le peu qu'on en connaît, il v a lieu de croire que des papiers importants appartenant à diverses époques ont disparu en tout ou en partie ! "

Ce qui n'était d'abord que des doutes, devint, dans la suite, une conviction, chez le grand écrivain.

" Il est très remarquable, dit-il, dans son " Histoire de la Nouvelle-Ecosse ", vol. 1, page 196, de voir qu'on ne puisse trouver aucune trace de cet événement important—la dispersion des Acadiens—dans les archives du Secrétaire d'Etat de Halifax. Je n'ai pu découvrir si la correspondance y a été conservée, et si les ordres, rapports et mémoires y ont jamais été entrés dans les cahiers. Les détails de cette affaire semblent avoir été soigneusement cachés, quoiqu'il ne soit pas facile d'en trouver la raison, à moins que les intéressés n'aient eu honte de leur acte, comme ils le devaient bien" . . .

Une lettre de Rameau de Saint-Père, l'auteur de " La France aux Colonies " et d' " Une colonie féodale en Amé-

rique"—histoires de l'Acadie l'une et l'autre—adressée à l'abbé Casgrain en 1860, jette quelque lumière sur les agissements des gardiens des archives de Halifax.

“ J'arrivai en septembre à Halifax. Mon ami, M. Beamish Murdock, m'obtint la permission de consulter les archives du gouvernement, et on m'assigna un rendez-vous pour le lendemain. Je me présentai à l'heure dite; on me montra sur une table un certain nombre de registres et de volumes; mais on me prévint qu'il m'était interdit d'en prendre aucune copie ni extrait. En conséquence je ne devais avoir, ni plume, ni crayon. On me plaça près d'une table qui était au milieu d'une salle dans laquelle travaillaient huit ou dix commis; on ne me donna aucun siège, afin que je ne puisse pas m'asseoir, et qu'aucun de mes mouvements ne put échapper aux employés.”

Rameau de Saint-Père, introduit par l'historien Beamish Murdock, était venu de France à Halifax compiler les documents officiels devant servir à son histoire de l'Acadie.

L'abbé Casgrain, l'auteur d'un “ Pèlerinage au pays d'Evangeline ” et de plusieurs autres ouvrages historiques considérables, ayant à traiter de la dispersion des Acadiens fut frappé, comme Haliburton et Rameau, par le nombre et l'importance des lacunes qui émaillent les “ Nova-Scotia Archives ”. Il se rendit à Londres pour y faire des études comparatives au “ British Museum ” et au “ Public Record Office ”. Laissons-lui la parole.

“ Le “ Choix des Documents ” (Selections from Public Documents or Nova-Scotia Archives) a été évidemment fait en vue de justifier le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse de la déportation des Acadiens. Pour cela on a éliminé systématiquement et laissé dans l'ombre les pièces les plus compromettantes, celles qui pouvaient le mieux établir les droits des Acadiens. Qu'on remarque bien que le compilateur n'a pas droit de plaider ignorance, car il indique lui-même, en plusieurs endroits, qu'il a étudié les pièces officielles du “ Public Record Office ” afin de les confronter avec celles d'Halifax.”

“ J'ai confronté à mon tour la compilation d'Halifax avec les originaux du “ Public Record Office ” et j'ai constaté des omissions considérables et tellement essentielles qu'elles changent complètement la face des choses ”. . . . J'ai acquis la preuve que nos soupçons n'étaient que trop fondés. (1)

(1) “ Un pèlerinage au pays d'Evangeline,” p. 39.

Enfin, Richard n'est pas moins explicite. A la page 13, vol. 1, de son grand ouvrage, il déclare " qu'il n'hésite pas à affirmer que les documents (contenus dans les Nova-Scotia Archives) ont été choisis avec la plus grande partialité, et dans le dessin, mal déguisé dans la préface même, de collectionner toutes les pièces qui peuvent justifier la déportation des Acadiens." (1)

### Pascal Poirier

---

(2) Ce mémoire fut suivi par l'adoption à l'unanimité des voix du congrès des résolutions suivantes :

" Il est proposé par le sénateur Poirier et secondé par le sénateur Comeau :  
" Attendu qu'il est juste et désirable que l'histoire de notre pays soit écrite selon les faits, et qu'à cette fin, les pièces et documents où les historiens vont puiser soient fidèles, impartiaux et, autant que possible, complets.

" Et attendu que le recueil connu sous le titre " Selections from the public documents of the Province of Nova Scotia," ou simplement, " Nova Scotia Archives," recueil collectionné, ordonné et publié, en 1869, sous l'autorité de la législature de la Nouvelle-Ecosse, et dans lequel les historiens qui traitent le sujet du " Grand Dérangement " de 1755, prirent presque tous leurs renseignements, est, (ainsi qu'il appert par le Mémoire ci-contre) de parti pris, partial et incomplet, quant à la période historique qu'il couvre;

*Résolu* :—" Le congrès acadien prie respectueusement Son Honneur le lieutenant-gouverneur en Conseil, l'honorable Conseil Législatif et la maison d'assemblée de la Nouvelle-Eccsse. de vouloir bien instituer une commission chargée de reviser et de compléter sans parti pris, impartialement, sans omission de pièces essentielles et dans un large esprit de vérité historique, le recueil des " Nova-Scotia Archives."

---

## Revue des faits et des œuvres

---

### **Acadiens et Canadiens-Français. Un discours de Mgr Mathieu.**

Nous parlons ailleurs de l'union des groupes acadiens et canadiens-français qui a été applaudie au récent congrès de St-Basile. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ici les principaux passages du discours prononcé à cette occasion et sur ce sujet, par Mgr O. E. Mathieu, de l'Université Laval :

“ Nous avons la même origine. Nous sommes les descendants de cette belle race d'hommes qui quittèrent, il y a déjà des siècles, le beau pays de France pour venir sur les rives inhospitalières de nos fleuves et de nos rivières, lever le signe de la Rédemption, la croix du Christ qui partout où elle a été plantée et respectée a toujours abrité des peuples civilisés et heureux.

“ Nous sommes les fils de la France, de ce peuple, fou sublime, qui seul conserve le privilège de verser son sang généreux pour une idée ; nous sommes les fils de la France qui, même à l'époque de ses malheurs, arrachait à un empereur teuton cet éloge : Si j'étais Dieu et si j'avais deux fils, je ferai l'aîné Dieu et l'autre roi de France ; qui malgré ses misères, donne son or, soutient à elle seule autant et plus encore que toutes les nations catholiques réunies, les grandes œuvres de l'Eglise, qui donne à Jésus le sang de ses enfants pour la prédication de l'Évangile dans les pays infidèles dans une proportion unique, puisque sur cent missionnaires à l'étranger, quatre-vingt sont français.

“ Non seulement nous avons la même origine ; nous avons la même religion, nous sommes les enfants de la même Eglise et nous sommes également fiers de lui appartenir. De tous les drapeaux, celui de l'Eglise, notre Mère, est le plus glorieux. Voilà vingt siècles qu'il mène l'humanité à tous les héroïsmes ; il la mène à toutes les gloires de la terre ; il la mène à la gloire éternelle. Notre histoire de famille, l'his-

toire de l'Eglise catholique est une longue chaîne de vertus, de sacrifices, de bienfaits où brillent, comme des rubis et des diamants, les grandes, les divines actions des saints. Nous pouvons être fiers de notre passé et nous comprenons ce mot d'un docteur : " Il convient au chrétien de porter le front haut."

" De plus, nous parlons la même langue, et cette langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable, c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille, accessible à toutes les hautes pensées comme à tous les nobles sentiments. Nous la gardons comme un héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération, intact et sans souillure.

" Sans doute, nous parlons aussi l'anglais ; nous ne voulons pas être de ceux qui croient à la vérité de cette maxime : " *Whoever speaks two languages is a rascal.*" Nous pratiquons plutôt une partie des théories de Charles Quint qui disait qu'on devrait parler l'italien aux oiseaux, l'allemand aux chevaux et aux chiens, l'anglais aux hommes, le français aux femmes, et l'espagnol à Dieu. Nous ne savons pas toutes ces langues ; mais nous apprenons celles qui peuvent nous être utiles, les deux que nous regardons comme un devoir de savoir dans un pays comme le nôtre.

" Et peut-on raisonnablement nous faire un reproche de parler le français dans un pays soumis à la Couronne britannique ?

" L'unité morale d'un peuple ne consiste pas dans ce fait irréalisable dans nos sociétés modernes, que tous les citoyens parlent la même langue et pensent de même en religion. Non, l'unité morale pour un peuple, elle est dans ceci que tous les individus dont la réunion forme une nation, soient pénétrés de l'idée qu'ils constituent un agrégat, un groupement distinct de tous les agrégats, de tous les groupements qui existent dans le monde ; qu'ils aient conscience de former un corps ; qu'ils soient pénétrés de ce sentiment qu'aucun des éléments dont se compose ce corps, dont ils sont comme les molécules, ne puisse en être séparé sans que tout le reste du corps n'en soit atteint, n'en soit affaibli et n'en souffre pour toujours comme d'une véritable amputation ; qu'ils regardent cette intangibilité de territoire et des hommes comme chose sacrée et qu'ils soient à chaque instant prêts

à se lever tous, oubliant les querelles particulières, chaque fois qu'une main sacrilège tenterait de la violer.

“ L'unité morale d'un peuple, elle est dans la croyance et le dévouement de ce peuple à la patrie. Quand un peuple sait tout ce que ce mot de patrie veut dire ; quand chacun dans un pays se sent prêt, dès que la patrie sera menacée, à sacrifier ses intérêts les plus chers, sa vie, celle de ses enfants ; quand chacun a foi en elle, quand chacun a pour elle un amour poussé jusqu'à l'abnégation et au suprême holocauste ; quand tous ont cette idée profondément gravée dans la tête et ce sentiment profondément ancré dans le cœur, ils peuvent en dehors de là penser ce qu'ils voudront, parler comme ils le désireront ; ils possèdent l'unité morale et forment une nation.

“ Et voyez ce qui se passe dans l'Empire britannique. Dans la partie septentrionale de l'Ecosse, on ne parle que le gaélique. Et ces écossais sont-ils moins loyaux que les irlandais qui font usage de la langue anglaise ?

“ Dans le pays de Galles, on parle deux langues à peu près également. Mais ceux qui parlent le Gallois ne sont pas moins loyaux que les habitants des districts où l'anglais est en usage.

“ Dans les Iles de la Manche, le français prédomine et nulle part ailleurs le Roi n'a de plus fidèles sujets.

“ Ainsi en est-il au Canada. Nous, nous sommes loyaux parceque d'abord c'est notre devoir et ensuite parce c'est notre intérêt.

“ C'est là du reste ce que comprennent bien tous ceux qui nous connaissent.

“ Ainsi, il y a cinquante ans, quand les évêques de la Province de Québec voulurent fonder une Université, Lord Elgin consentit à les aider. Savez-vous quelles sont les deux raisons que ce distingué Gouverneur donna au Parlement anglais et protestant de notre mère patrie pour obtenir une charte aux pouvoirs les plus étendus ? Il dit à ses concitoyens que nous voulions fonder une université pour pouvoir conserver nos enfants français et catholiques. Et ces anglais comprirent que plus nous serions fidèles à notre foi et à notre sang, plus nous serions fidèles à la cause de l'Angleterre.

“ Ce gouverneur, aux vues larges et éclairées, savait peut-être le mot de l'empereur romain qui voulait faire apostasier des chrétiens. La plupart avait refusé d'offrir de l'encens aux idoles, mais quelques uns avaient fléchi devant les tour-

ments et l'Empereur commanda de les mettre à mort car, disait-il : "Celui qui est infidèle à son Dieu ne sera jamais fidèle à son Roi."

"Ce gouverneur connaissait notre histoire ; il savait ce qui s'était passé ici en 1775 et en 1812 ; il savait que si le drapeau anglais flotte encore aujourd'hui sur le Canada, c'est aux français du Canada qu'on le doit. Il savait qu'en 1775, quand des anglo-saxons du Sud se dirigèrent vers Québec dont à peu près toute la population était française, Carleton lança une proclamation ordonnant à tous ceux qui ne voulaient pas combattre pour le Roi de sortir de la ville. Et pas un seul français ne sortit ; tous prirent les armes et la colonie fut sauvée.

Ce Gouverneur savait qu'en 1812 quelqu'un vint trouver le Général américain pour lui tenir ce langage : "Prenez garde, ces français sont de braves soldats." "Bah ! répondit avec dédain le général, je les connais ; ils ont été élevés par des prêtres ; ils ne savent que prier." La bataille s'engagea et de Salaberry, nouvel Epaminondas, repoussa avec éclat une armée beaucoup plus nombreuse que la sienne. Ces canadiens savaient prier, sans doute, et ils avaient besoin de savoir prier pour lutter comme des lions à l'ombre d'un drapeau encore teint du sang de leurs ancêtres. Ils avaient été formés par des prêtres qui leur avaient enseigné surtout à respecter l'autorité, même quand elle a tort.

"Ce Gouverneur se rappelait peut-être ces paroles que le général Murray adressait au Parlement d'Angleterre : "Je me glorifie de l'accusation portée contre moi d'avoir protégé chaudement et avec fermeté les sujets canadiens du Roi et d'avoir gagné à son Souverain l'affection de ce peuple brave et intelligent dont l'émigration, si elle arrivait jamais, causerait une perte irréparable à l'Empire."

"Et ce qu'étaient nos ancêtres, nous le sommes, nous français et catholiques. Et, Dieu merci, le Roi le sait. Il y a trois ou quatre ans, un homme d'Etat anglais quittait son pays pour venir visiter le Canada et il disait à Edouard VII avant de partir : "Je vais aller visiter le Canada et, à mon retour, je vous dirai ce qu'il faut penser de la loyauté des français canadiens." Le Roi sourit à ces paroles et répondit : "Ne perdez pas votre temps à cela ; ces français canadiens, je les connais ; ce sont les meilleurs sujets de l'Empire."

“Nous pouvons donc continuer à parler le français et à pratiquer notre religion. Et plus nous serons fidèles à ces deux devoirs sacrés, plus nous mériterons l'estime, le respect de nos concitoyens au jugement sain, au cœur bien né, de ceux en un mot qui sont capables de connaître leurs intérêts et les nôtres.

“Et pour qu'il en soit ainsi, continuez à envelopper vos prêtres de votre affection, à les entourer de respect, à leur témoigner votre confiance. Ils vous aiment sincèrement; ils ne montent chaque jour à l'autel que pour vous bénir, pour attirer sur vous la grâce qui coule du ciel avec le sang de l'Agneau; ils ne montent en chaire que pour distiller sur vous la vérité que J. C. est venu apporter au monde. Ils n'appartiennent à aucun parti. Leur ministère est haut et miséricordieux comme la croix qui domine tout ce qui passe et jette ses bras à droite et à gauche afin d'amener tous les hommes à Jésus-Christ. Si quelqu'un leur demande de quel parti ils sont, tous vous répondront, avec St. Vincent de Paul: “ Nous sommes du parti de Dieu et des pauvres.”

“Et pour qu'il en soit ainsi, aimez vos maisons d'éducation; aidez à leur développement par un attachement sincère, par un entier dévouement, par vos prières. Et rappelez-vous que c'est à vos prêtres que vous devez ces maisons d'éducation dont vous êtes fiers parce qu'elles sont la force et la gloire de notre race au Canada.

“Où serait le Séminaire de Québec sans Mgr de Laval, où serait le collège de Lévis sans Mgr Déziel? Où serait le collège de Ste-Anne sans M. l'abbé Painchaud? Où serait le séminaire de Rimouski sans Mgr Tanguay? Où serait le collège de Caraquet sans Mgr Allard? Où serait le collège de Memramcook sans le bon Père Lefebvre? Où seraient la plupart des couvents et des écoles dans la Province de Québec et dans les Provinces Maritimes sans l'Eglise? A la première page de l'histoire de toutes ces maisons d'éducation se trouve écrit en lettres d'or le nom d'un prêtre qui en est le fondateur. Ce nom parfois est inconnu de ceux qui bénéficient de l'œuvre mais il est connu de Dieu qui donne à ses fidèles sujets la récompense promise à ceux qui usent leur vie à la formation des enfants: “Fulgébunt sicut stellae in perpetuas aeternitates.”





## Le congrès Acadien

Nos frères acadiens ont tenu leur congrès national à St-Basile dans le cour du mois d'août. Malgré certaines circonstances en dehors de la volonté des organisateurs, ce congrès a obtenu un succès complet. Les acadiens y ont puisé une force nouvelle pour les luttes qu'ils soutiennent avec tant de courage pour la conservation de leur nationalité.

Pour la première fois, peut-être, dans les assises acadiennes, l'idée d'une union plus intime avec les canadiens-français y a été accueillie avec faveur et applaudie.

"L'Évangéline," journal acadien de Moncton, N.B., signalait ce fait à ses lecteurs dans des termes que nous tenons à rapporter ici. "L'Évangéline" disait :

"Ce Congrès fut remarquable par l'union de tous ceux qui y assistèrent. Des Canadiens français éminents s'y trouvaient. Nous ne mentionnerons, en passant, que Mgr Mathieu, Recteur de l'Université catholique de Québec (dite Université Laval) qui sut, par son grand tact, par la bonté de son cœur, cimenter à tout jamais les liens formés entre les deux grands peuples français de l'Amérique du Nord : les Canadiens-français et les Acadiens. Mgr Mathieu reconnut nos droits de peuple, dont les plus précieux pour nous sont notre nationalité distincte; notre Fête Nationale; notre hymne, le plus beau des hymnes parmi toutes les nations et l'une des plus belles hymnes de l'Eglise; notre drapeau enfin.

"Inutile que nous nous appesantissions sur la portée de cet acte venant d'un prélat aussi distingué et, certes, *autorisé*... Mais disons-lui, disons à tout l'épiscopat canadien-français si aimé du Souverain Pontife, toute la vive gratitude de nos âmes, toute la reconnaissance de l'Acadie, la *figliolina* de l'Eglise comme la France catholique en est toujours la fille aînée.

"Et que d'autres Canadiens-français éminents!

"Parmi les nôtres vivant sur terre d'exil, saluons avec émotion le vénérable et vénéré M. Breaux, juge suprême de la Louisiane, cette autre Acadie où se trouvent plus de cent mille des nôtres; puis l'hon. Sénateur M. Therriault, la distinction unie à la bienveillance, et dont la noble simplicité met à l'aise du premier coup l'humble travailleur des champs comme l'homme du monde le plus raffiné."

"Et que d'autres aussi!

“ Donnons un souvenir tout plein d'affection à nos bien-aimés Acadiens du Madawaska américain : plus de cinquante pour cent de la population de Van Buren et plus de quatre-vingt-dix pour cent de celle de la Grande-Ile, Me., ont pris part à nos grandes assises et ce fait touchait profondément.

“ Les Canadiens-français du Madawaska suivirent les délibérations avec le même intérêt que les Acadiens.

“ Par tout ce qui s'est fait ou passé à Saint-Basile, nous pouvons répéter ce que nous avons dit plus haut :

“ Le Congrès du Madawaska, en 1908, a cimenté pour jamais l'union des deux grands peuples français de l'Amérique du Nord, dont la devise unique a été toujours, est aujourd'hui et sera à jamais sur ce sol libre : GESTA DEI PER FRANCOS ! ”

\*

\*   \*

### **La Macédoine et les capitulations**

Sous ce titre M. L. Nemours Godré fait, dans “l'Univers” de Paris, les réflexions suivantes sur les récents événements politiques que sont déroulés en Turquie :

“ Le programme des “Jeunes Turcs”, comme celui de tous les partis jeunes, est assez ambitieux. Deux de ses articles mettent en légitime émoi les chancelleries européennes, ce sont, d'abord : celui qui prétend écarter toute ingérence étrangère pour les réformes de la Macédoine, et, ensuite, celui qui demande l'abolition des capitulations.

“ On comprend fort bien la susceptibilité du parti national des “Jeunes Turcs” sur cette double question. Il nous semble pourtant que c'est aller bien vite en besogne. Les réformes obtenues en Macédoine et qui sont d'ailleurs à peine commencées, malgré le temps qu'on y a mis, ont été arrachées au gouvernement d'Abd-ul-Hamid par l'accord unanime des Puissances, pour remédier aux troubles endémiques et profonds de cette province de l'empire turc. Quant aux capitulations, toutes les Puissances chrétiennes sont intéressées à leur maintien à cause du peu de confiance qu'inspirait la justice du despotisme ottoman. C'est une garantie séculaire pour les Européens résidant au milieu de l'empire turc et à laquelle ni la France ni les autres Puissances ne renonceront que le jour où elles seront convaincues de la sin-

cérité et de la durée de la transformation qui paraît devoir s'accomplir en Turquie. C'est donc par là que les "Jeunes Turcs" doivent commencer. Qu'ils prouvent à l'Europe qu'ils sont véritablement désireux et capables de donner à leur pays le gouvernement juste et libéral qu'ils annoncent. Et devant l'évidence du fait, il n'y aura plus lieu de maintenir ces garanties que le régime des sultans rendaient légitimes et nécessaires.

"Nous le disons d'autant plus volontiers qu'au point de vue catholique il y a peu de pays où la liberté religieuse soit plus respectée qu'en Turquie. Nos missionnaires, nos couvents jouissent là-bas d'un respect et d'une tolérance qui font honte au régime persécuteur de notre République maçonnique. Mais cet état de fait n'allait point sans des exceptions qui ont été célèbres et qui pouvaient légitimer d'historiques précautions. N'oublions pas qu'Abd-ul-Hamid, qui a toujours été très favorable personnellement aux œuvres catholiques françaises, et qui fut toujours très respectueux des privilèges du Saint-Siège, a cependant dans son histoire la tache rouge du massacre de 300,000 Arméniens."

\* \*  
\*

### La grève générale en France

Voici la seconde partie d'un remarquable article que le comte A. de Mun, de l'Académie française, publie dans *l'Echo de Paris* :

"Sans doute, la grève générale a échoué jusqu'ici. Le referendum des ouvriers boulangers vient encore de tromper les espérances de la Confédération. Sur 1,980 votants, il y a eu 848 voix pour la grève, 1,040 contre. Il a dépendu de 200 ouvriers que Paris fût sans pain. On se rassure avec cela ; moi, je trouve que c'est très effrayant.

"Les minorités, résolues et dirigées, viennent toujours à bout des majorités. On le sait bien à la Confédération générale, et c'est pourquoi, dit M. Pouget, l'organisation syndicale doit être la négation du système des majorités. "Car, dit-il, si on voulait tenir compte des majorités, le mouvement ouvrier pourrait prendre une autre direction que celle que lui donnent les syndicats révolutionnaires."

“ Qu'il y ait, parmi les ouvriers, un grand nombre de bons travailleurs, ennemis des grèves politiques, j'en suis très convaincu. Mais, comme ils n'ont pas de véritable organisation corporative qui, en leur donnant la force morale et économique, permette l'entente entre eux et les patrons, ils vont naturellement à la seule organisation qui existe, et qui est une organisation de guerre sociale. Là, on leur fera bien voir, en dépit de leurs votes, que, suivant le mot de M. Pouget, on n'admet pas “ pour le mouvement ouvrier d'autre direction que celle des syndicats révolutionnaires.”

“ La Fédération des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, très puissante, très bien organisée et très raisonnable, y est venue comme les autres, avec ses 80,000 membres. Mon collègue Basly a beau dire qu'ils ne se laisseront pas faire la loi, c'est une illusion de révolutionnaire assagi. L'influence de la majorité sera annulée par le despotisme de la minorité.

Les typographes donnaient, hier, un bien frappant exemple de cette tyrannie des violents. Leur Fédération a pour secrétaire général un homme de haute valeur, que j'ai le plaisir de connaître, et avec qui, malgré les profonds dissentiments qui nous séparent, j'ai eu les meilleures relations. C'est M. Keufer. Comme le comité central de la Fédération du livre a refusé de prendre part à la grève de protestation contre les événements de Villeneuve Saint-Georges, son secrétaire général a été aussitôt exécuté dans une réunion de la Bourse du travail. On lui a dit brutalement : “ Nous ne pouvons garder à notre tête une momie : laissez la place à d'autres.”

“ Toute l'histoire des journées de la Révolution n'est pas autre chose que la victoire d'une minorité audacieuse sur des majorités passives.

“ Ainsi, quand j'entends dire que la bourgeoisie se défendra, qu'elle ne se laissera pas exproprier, comme la noblesse de l'ancien régime, je me permets de n'en rien croire. Elle ne se défendra pas, d'abord parce qu'elle n'a et ne veut avoir ni chefs, ni discipline, ni organisation, rien, enfin, de ce qu'ont ses adversaires, et puis, pour une autre raison, plus profonde et plus décisive.

“ C'est que, comme la noblesse, elle a, en grande majorité, failli à sa mission. Maîtresse du pouvoir industriel, elle en a usé pour établir sa puissance économique, non pour donner satisfaction aux justes revendications des ouvriers pour secon-

der et diriger leurs aspirations légitimes, pour assurer, par l'organisation professionnelle, la paix dans le monde du travail. Elle a opposé aux réformes nécessaires, à la législation sociale, au mouvement corporatif, la plus aveugle résistance elle a fait du régime individualiste sa place forte, et c'est lui qui s'écroule aujourd'hui. Elle espère encore le sauver par l'essai de la défense patronale ; il est trop tard ! elle ne fera que hâter la guerre sociale.

“ Maîtresse du pouvoir politique, elle a accepté, encouragé, accompli de ses propres mains, dans ce pays, la destruction violente de la vie religieuse. Elle a vu s'élever et grandir la tyrannie des sectaires, en accusant de cléricalisme ceux qui voulaient s'y opposer. Elle s'aperçoit aujourd'hui que l'école sans Dieu forme, sous des maîtres athées, l'armée du socialisme et elle recule effrayée. Il est trop tard ! Elle a vu sans s'émouvoir spolier les religieux et exproprier l'Eglise, en accusant de réaction ceux qui voulaient les défendre, elle a soutenu de ses votes, de son influence, de son argent des hommes qui ont ordonné ces violences. Aujourd'hui, elle entend se dresser contre elle même, au nom des mêmes principes, la menace d'expropriation, et elle a peur. Il est trop tard.

“ C'est la loi de l'histoire. M. Clemenceau n'y peut rien.

\* \*  
\*

### L'incident de Toulon

Plusieurs marins ont été tués au cours d'un accident survenu sur un vaisseau, la *Couronne*. Pour des raisons fort équivoques M. Thompson, ministre de la marine, en France, n'a pas voulu que le clergé catholique prit place dans le cortège aux funérailles officielles des victimes toutes catholiques.

L'incident ne manque pas d'importance et la *Journal des Debats* l'apprécie comme suit :

“ L'Etat se met, une fois de plus, dans une piteuse posture. M. Thompson proteste contre toute arrière-pensée de sectarisme, et nous croyons, en effet, qu'il n'est pas fier outre mesure d'avoir mérité les compliments de la *Lanterne*. Il n'aurait pas demandé mieux, dit-il, que d'assurer aux vic-

times de la *Couronne* les prières de l'Eglise et ne se serait nullement trouvé gêné d'y assister. Mais c'est la présence officielle du clergé dans le convoi funèbre qui lui a paru inacceptable. Pourquoi? Quand M. Thompson assiste à un enterrement privé, la présence du clergé ne le met pas en fuite, il tient à nous l'assurer. C'est fort bien. Mais pourquoi les choses changent-elles d'aspect et revêtent-elles un caractère tragique, s'il s'agit d'obsèques faites aux frais de l'Etat? Du contact de l'Eglise et de l'Etat doit-il jaillir une étincelle capable d'électrocuter un ministre? Cette catastrophe pourrait se produire, en effet, par le temps d'anticléricalisme maladif où nous vivons. Mais elle est de celles qu'il faut savoir affronter. La peur, peut-être justifiée, de M. le ministre de la marine ne fait honneur ni à son courage civique ni à l'intelligence politique dont il croit la Chambre capable."

### Les élections fédérales

La dissolution des chambres fédérales et les élections générales qui auront lieu dans tout le pays le 26 octobre vont pendant quelques semaines mettre beaucoup d'activité dans notre vie publique.

Le peuple écoutera nombre d'orateurs lui parler de programmes nouveaux, d'œuvres accomplies, tous se proclamant également soucieux de l'intérêt du pays. Les conditions particulières ou se trouve la population du Canada, par suite de la diversité des races qui la composent, rend parfois assez difficile la tâche de se retrouver au milieu de tant de harrangues, de discerner le faux du vrai, d'apprécier avec justice les actes des gouvernements ou les promesses de ceux qui aspirent à la direction des affaires. Pourtant, c'est le peuple qui jugera en dernier ressort et c'est sur lui que retombera, en somme, toute la responsabilité d'avoir choisi un bon ou un mauvais gouvernement. Et s'il est vrai que "les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent" l'électeur canadien devra bien songer à la gravité de l'acte qu'il va accomplir lorsqu'il déposera son bulletin dans l'urne électorale.

Au fond, il importe moins que le parti au pouvoir soit rouge, bleu ou de toute autre couleur que d'avoir à Ottawa des députés de valeur, des hommes de caractère qui représentent non seulement les intérêts immédiats de leurs com-

mettants mais encore et surtout les intérêts de toute leur province, et s'il en est besoin, les aspirations de leur race. Ce devoir est, pour les députés de la province de Québec d'une importance exceptionnelle, parce qu'ils représentent, en dépit de l'influence du présent ou des gloires du passé, un élément national qui est en minorité dans la confédération. Il nous faut à Ottawa des députés avertis, courageux, capables de déjouer toutes les surprises, capables de maintenir les solides traditions parlementaires qui de Cartier à Laurier ont fait jouer le premier rôle à notre province dans les conseils de la nation.

Dans tous les pays de régime constitutionnel l'opinion devient de plus en plus indépendante; cette tendance est même très sensible dans notre pays depuis quelques années. Cela veut dire que si les victoires électorales deviennent plus difficiles, plus onéreuse également devient la tâche de l'homme public, soucieux de remplir tous les devoirs de sa charge.

Nous formons des vœux pour que le scrutin du 26 octobre soit digne de notre peuple et donne un nouvel élan au progrès phénoménal qui a été le lot du Canada depuis les dernières années.

**Léon Kemner.**

---

## Vieux articles et vieux ouvrages

---

**Mémoire sur la situation des Canadiens-Français aux États-Unis de l'Amérique du Nord**, par Monseigneur A. Racine, évêque de Sherbrooke.—Paris, Librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6 rue Cassette, 1892.

ROME, 29 février 1892.

*A Son Éminence le Cardinal LEDOCHOWSKI, Préfet de la S. C. de la Propagande.*

I.—La question de savoir comment doivent être traités les Canadiens aux États-Unis de l'Amérique du Nord dans l'intérêt de leur foi et celui de la religion en général occupe actuellement bien des esprits.

Voici quelle est sur ce point notre opinion, que nous savons sincère, que nous croyons modérée. Faisant taire toutes les voix de la sympathie, laissant de côté toutes les raisons de détail, nous n'envisagerons que la plus grande somme de bien à obtenir.

II.—Nous ne parlerons pas ici de l'opportunité, de la convenance ou de la nécessité qu'il y aurait de nommer aux États-Unis des Évêques de leur origine dans les diocèses où les Canadiens sont la grande majorité de la population catholique ; c'est un point délicat, gros de difficultés, présentant des aspects divers, que nous laissons à l'étude des intéressés, en particulier au zèle apostolique de ceux qui ont reçu dans ce vaste pays la mission de régir l'Église de Dieu, et surtout à la sagesse, à la clairvoyance et à la prudence du Saint-Siège.

Que les Évêques soient sympathiques à leurs ouailles canadiennes, qu'ils ne heurtent en rien leurs usages légitimes, on ne peut demander davantage. A la rigueur, il n'est pas même nécessaire qu'ils possèdent leur langue. Mais, dans ce dernier cas, il nous semble qu'il serait plus que convenable qu'il y eût auprès d'eux un grand vicaire ou un prêtre important



capable de les entendre, afin de leur donner facilité et confiance dans leurs rapports avec l'autorité épiscopale.

Mais, avant tout et par dessus tout, ce qu'il importe, c'est que les Canadiens aient pour curés ou pour missionnaires des prêtres qui sachent bien leur langue, qui comprennent leurs mœurs, qui soient au fait de leurs aspirations, entrent au contraire volontiers dans le courant d'idées qui leur est propre, favorisant le développement de leurs institutions particulières, toutes les fois qu'elles ne sont pas contraires aux lois du pays. Ainsi le veulent, ce nous semble, le bien de ces populations et le bien de la religion catholique.

III.—Le fait seul de l'émigration, de la transplantation d'un peuple, sur une terre étrangère, du sol où il a pris naissance et a longtemps vécu, ébranle chez lui l'organisme moral trop profondément, pour qu'il oit prudent d'accroître l'intensité de ces ébranlements par des attaques inutiles à de vieilles et fortes traditions. Il en est ainsi pour tous les peuples, mais nous croyons pouvoir affirmer que la chose existe *a fortiori* pour le peuple Canadien-français, à raison des circonstances particulières dans lesquelles il est né et il a grandi.

Arraché, en quelque sorte au sortir de l'enfance, aux relations avec la mère-patrie, voyant son pays cédé à une nation puissante qui ne partageait pas sa foi, n'entretenant guère de commerce avec le monde extérieur, ayant à concentrer ses forces pour conserver son existence nationale et religieuse, le peuple Canadien a dû vivre à l'écart, de sa vie propre, retiré au sein de ses campagnes et de ses mœurs patriarcales ; pour résister aux séductions et aux attaques de l'hérésie, pour s'emparer du sol et étendre autour de lui ses colonies, il s'est attaché à son admirable système paroissial, il a fondé malgré les plus grands obstacles ses écoles françaises où le catholicisme règne en maître, il s'est réuni en masse compacte sous la direction de ses prêtres qu'il entoure du respect que l'on doit à des amis bienfaisants, à des protecteurs, à un père ; en sorte que la Canadien-français s'est habitué à regarder ses coutumes, sa langue, ses traditions et sa discipline comme le dépôt d'un héritage sacré, et même le prolongement extérieur de ses croyances. Qui s'attaque à cet ensemble de choses qui lui sont chères, indirectement s'attaque à sa foi. Sa force de résistance devant le protestantisme, devant l'athéisme, devant l'indifférentisme est grande ; mais ôtez-lui cet entourage pro-

tecteur de ses vieilles coutumes, il en est de lui, pouvons-nous dire, comme de Samson : il est déjà au pouvoir de l'ennemi.

Les exemples de cette triste expérience ne sont que trop fréquents. Lorsque les Canadiens-français n'ont pas dans leur voisinage de prêtres qui leur administrent les sacrements et leur donnent l'instruction dans leur langue, trop souvent ils cessent de fréquenter l'église régulièrement, et petit à petit ils glissent dans l'indifférence la plus complète. Imposez-leur des prêtres qui sont adverses à leurs traditions, ils deviennent mécontents, insubordonnés, incontrôlables ; et leur cœur se trouve ouvert aux plus mauvaises influences de l'hérésie. Pour ces causes, avant qu'il n'y eût un évêque à Burlington, le Vermont a vu, parlant l'anglais et protestantes, de nombreuses familles dont les pères étaient français et catholiques. Le mal une fois causé est irréparable.

Au contraire, donnez-leur des prêtres zélés qui parlent leur langue et qui connaissent leurs mœurs, et vous aurez, comme on le voit aujourd'hui dans un très grand nombre de centres manufacturiers de la nouvelle Angleterre, des *Congrégations* ferventes, généreuses, qui bâtissent des églises superbes, des écoles catholiques séparées, des couvents, des institutions de bienfaisance et de charité, faisant fleurir la foi au milieu des circonstances quelquefois très difficiles. Un mode d'être qui produit d'aussi bons effets mérite d'être conservé.

IV.—L'homme échappe difficilement aux influences du milieu dans lequel il vit ; comme malgré lui, il en subit les doctrines et les habitudes.

Quelles sont les doctrines qui ont généralement cours, pour la grande masse de la population, dans le monde intellectuel et moral des États-Unis ? les doctrines du protestantisme, de l'indifférence religieuse ou de l'athéisme. La soif de l'or domine tout, la fièvre des richesses envahit presque toutes les âmes ; et ce courant matérialiste est favorisé par ce qu'on y voit, par ce qu'on y entend, par le système des écoles communes qui est de soi pour la jeunesse catholique une cause de ruine ou d'affaiblissement de la foi. S'il y a de nobles exceptions, c'est le cas de dire que l'exception prouve la règle générale.

Quelles sont, *generaliter loquendo*, les habitudes du pays ? des habitudes de confortable, de vie aisée et facile, de jouis-

sances matérielles, ou de travail fiévreux à la poursuite de la fortune. *Virtus post nummos.*

Ayant à se mouvoir au sein d'une pareille atmosphère, il est bien difficile pour les catholiques de n'en pas subir les influences délétères au moins quelque peu, et tout en conservant l'intégrité de la foi, même un zèle très vif pour la religion, de ne pas se laisser aller inconsciemment aux mœurs pratiques et aux tendances intellectuelles de leurs compatriotes. N'arrive-t-il pas quelquefois que, loin de chercher à se défendre contre ces tendances, ils ne les favorisent par la trop grande sympathie qu'ils professent pour les manières d'être de la société américaine, imprégnée après tout de la morale protestante et d'un tolérantisme énervant. On compte par milliers les âmes que cet indifférentisme en matière de croyance religieuse a enlevées, aux États-Unis, à la vraie foi. Et si, dans ces derniers temps, la religion a pris un grand accroissement, cela n'est pas dû précisément aux conversions qui se sont faites dans l'élément protestant, mais bien, plutôt, à l'immigration catholique qui arrivait, à flôts pressés, de l'Irlande, de l'Allemagne, du Canada et, depuis quelques années, de l'Italie. L'organisation rapide de ces forces éparses par un épiscopat habile et la constatation retentissante de cette importance numérique jusqu'ici inconnue, ont pu faire croire à la propagande envahissante de l'Église au sein des populations américaines mais malheureusement, on ne peut se le cacher, le nombre des perversions dépasse de beaucoup celui des conversions.

Or, contre l'envahissement de ces influences pernicieuses. leurs coutumes et leur langue pour les Canadiens-français, en les tenant à l'écart, sont un rempart, une digue puissante, digue et rempart qu'il est sage de maintenir et de fortifier, bien loin de travailler à les abattre. On voit se produire, chez eux, pour les mêmes causes, les mêmes résultats que l'on constate chez les Maronites du Liban, ou chez les fidèles Polonais de la Prusse ou de la Russie.

V.—“ Mais, dit-on, si tous les catholiques parlaient l'anglais aux États-Unis, la desserte serait bien plus facile.”

Peut-être, mais ils ne le parlent pas. Va-t-on exposer leur foi, pour une plus grande facilité de desserte? Le Saint-Esprit a accordé le don des langues aux apôtres, et non aux nations. C'est au prêtre à apprendre la langue des popu-

lations que son zèle porte à évangéliser, et non aux populations à apprendre celle du prêtre. Chaque jour on voit les missionnaires s'initier aux idiomes des tribus chez lesquelles ils ont entrepris de porter la bonne nouvelle : ils attendraient longtemps leur conversion, s'ils exigeaient que ces tribus, pour entendre les vérités du salut, apprissent leur propre langue, que ce fût ou le français ou l'anglais. L'Eglise a pour but principal de former des citoyens pour le ciel, et non d'entreprendre de fusionner pour des motifs d'intérêt temporel, en une seule, les diverses nationalités, qui peuvent exister dans un même pays.

“ Mais, ajoute-t-on, fatalement l'anglais doit devenir la langue de l'Amérique du Nord. Il vaut autant commencer à le parler dès maintenant.”

Eh bien ! dans ce cas-là, laissons faire le temps. N'allez pas plus vite que l'évolution naturelle des idées. D'ici là, en ne heurtant pas imprudemment les sentiments de la génération présente, en se pliant à ses goûts, conservez sa foi, afin que cette seconde, ou cette troisième génération qui, d'après quelques-uns, doit nécessairement parler l'anglais, professe encore le catholicisme. Dans tous les cas, tant que l'émigration du Canada aux États-Unis durera sur une échelle aussi considérable qu'aujourd'hui, il est impossible d'amener la masse de la population canadienne à parler l'anglais. Réussiriez-vous à angliciser la jeune génération, vous resteriez toujours en face des personnes âgées et des nouveaux arrivants ; et le problème à résoudre serait toujours à recommencer, avec les mêmes difficultés, avec les mêmes dangers pour la foi. Allons, sachons prendre les choses comme elles sont, laissons à l'avenir ses énigmes, et pour le moment employons les moyens les plus efficaces pour sauver les âmes.

Lorsque, vers 1820, les Irlandais, forcés par la maladie et la famine de quitter leur patrie, émigrèrent au Canada, les Evêques de Québec et de Montréal s'empressèrent de leur donner des prêtres de leur nation, ou au moins des prêtres qui savaient bien leur langue ; car alors les prêtres irlandais étaient rares dans notre pays. Et depuis, les quelques paroisses anglaises qui existent dans le Canada français, ont continué à être desservies par des curés de langue anglaise ; dans leurs écoles le catéchisme est enseigné en anglais ; l'anglais est prêché dans leurs églises ; et ces groupes, de population hétérogène, enclavés dans une majorité fran-

çaise, se développent selon leurs coutumes, heureux, satisfaits. Pourquoi les Canadiens, aux États-Unis, ne seraient-ils pas traités comme le sont les Irlandais au Canada? Ils le sont, à notre connaissance, dans certains diocèses : aussi la religion y prendra chaque jour un essor nouveau.

VI.—Avant de terminer, nous indiquerons brièvement, en faveur de cette politique de bienveillance paternelle, quelques motifs d'intérêt général :

1. Cet esprit si profondément catholique des populations canadiennes, si on sait le conserver avec ses garanties actuelles, peut servir de contrepoids à l'esprit d'indifférentisme qui pénètre de toutes parts le peuple de la république américaine, et devenir avec le temps un bon levain dans la masse de la nation.

2. L'énergie et la générosité avec lesquelles les Canadiens bâtissent et soutiennent leurs écoles françaises et catholiques, et leurs principes invétérés sur la question des écoles séparées, peuvent être d'un grand appoint et d'un puissant secours aux évêques américains dans les efforts qu'ils feront, selon les temps et les circonstances, pour mettre en pratique sur ce sujet les décrets du troisième Concile de Baltimore.

3. Le zèle et l'esprit d'apostolat qui sont un des traits caractéristiques de la race française en Amérique, le grand nombre de prêtres, de religieuses, de missionnaires qui sont sortis de son sein, démontrent qu'il est de bonne politique de conserver, sous la forme qui lui est propre, cette pépinière de vocations sacerdotales et religieuses, qui a tant fait dans les deux siècles passés et qui fait tant encore à l'heure présente pour l'extension du nom chrétien sur le nouveau continent.

4. La croissance rapide des Canadiens, quand on leur permet de se développer librement à l'ombre de leurs institutions paroissiales, fera que, avant longtemps, le catholicisme dominera dans plusieurs États de la grande République. Sur ce sujet de la puissante natalité des Français d'Amérique, pour l'information de Votre Éminence, nous annexons à ce mémoire deux opuscules, courts, précis, nourris de faits et de chiffres : *Du mouvement de la population catholique dans l'Amérique Anglaise, et Colonies canadiennes!* Ils sont d'un penseur, d'un chercheur infatigable, d'un esprit philosophique qui sait remonter des effets à la cause, d'un chrétien solide, M. E. RAMEAU DE SAINT-PÈRE, Paris, France.

5. Enfin, les sentiments profondément catholiques et romains des Canadiens-français, qui ont échappé par le bonheur de circonstances providentielles, aux erreurs gallicanes ainsi qu'aux influences du jansénisme, du protestantisme et de l'athéisme moderne, à un moment donné, dans des conjonctures difficiles que pourrait faire naître l'avenir en Amérique, certainement seraient d'un grand secours au triomphe des vues, de la politique et des directions de la Curie Romaine.

VII.—Pour toutes ces raisons, nous concluons qu'il importe, tant pour le bien de la religion en général que pour celui des Canadiens en particulier :

1. Qu'on laisse les Canadiens des États-Unis se développer avec leur langue, leurs coutumes et leurs traditions ;

2. Même qu'il serait à souhaiter que l'on favorisât ce développement traditionnel, vu qu'il est chez eux une sauvegarde et une protection pour leur foi ;

3. Que, pour atteindre ce but, on leur donne des curés ou des missionnaires qui sachent bien leur langue, qui connaissent leurs mœurs, et qui soient sympathiques à leurs manières de faire ;

4. Enfin que, autant qu'il sera possible, ces curés ou ces missionnaires appartiennent à leur nationalité ; nous ne considérons pas ce dernier point comme étant d'une nécessité absolue, mais bien d'une importance très grande. En effet, si, en général, les Canadiens n'avaient pas à la tête de leurs paroisses des prêtres de leur race, la défiance finirait par se mettre parmi eux ; de là une source de misères interminables et pour les supérieurs ecclésiastiques et pour les subordonnés.

Dans l'espérance que Votre Eminence trouvera réservé et modéré cet exposé de notre manière de voir sur cette question complexe et délicate, nous demeurons avec la considération la plus haute et le plus profond respect,

De Votre Eminence,

Eminentissime Seigneur,

Les très humbles et très dévoués serviteurs.

ANTOINE, *Év. de Sherbrooke.*

J.-B. PROULX, *pr, sec.*

---

# Entre Chien et Loup

Comédien en un acte

## PERSONNAGES :

Diane de Limeuil, jeune veuve, 27 ans . . . . . M<sup>LES</sup> MARTHE BRANDES  
Une femme de chambre . . . . . MARGUERITE CARON  
Guy de Lustrac, célibataire, 32 ans. . . . . M. DUMENY

A Paris, de nos jours.

La scène représente un petit boudoir très élégant. Abondance de meubles bas et capitonnés, de paravents, de plantes, de tables chargées de oibelots. Au fond une cheminée avec pendule et thermomètre accroché près de la glace.—A droite, une chaise longue.—A gauche, un fauteuil vide.—Le jour commence à baisser.

## SCENE PREMIERE

DIANE, puis UNE FEMME DE CHAMBRE

DIANE. (*Elle est à demi étendue sur la chaise longue et semble rêver.*)—Ah ! Dieu !... Cet après-midi m'a paru interminable !... Quelle heure peut-il bien être ? (*Elle s'étire nerveusement et sonne.*)

LA FEMME DE CHAMBRE, *entrant.*—Madame la comtesse, a-t-elle somné ?

DIANE.—Apportez la lampe : on n'y voit plus pour lire.

LA FEMME DE CHAMBRE.—Bien, madame. (*Fausse sortie.*)

DIANE.—Au fait, non ; n'éclairez pas encore. Est-il venu des visites ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Quelques-unes, madame.

DIANE.—Vous avez répondu que je suis souffrante ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *dissimulant une légère ironie, sous une apparence de respect irréprochable.*—J'ai répondu que madame a une migraine épouvantable.

DIANE, *s'asseyant sur la chaise longue et haussant les épaules.*—Qui vous a chargée de dire : "épouvantable" ? Comme vous avez peu d'intelligence ! J'ai donné l'ordre de recevoir dans le cas où...quelqu'un insisterait. Naturellement, si vous racontez que je suis à l'agonie.. (*D'un ton plus doux.*) Personne n'a insisté ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Pardon, madame...

DIANE, *vivement*.—Ah ! vous voyez ! Et qui donc, je vous prie ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Mme la baronne de Vernantes. Mais j'ai pensé...

DIANE, *rassurée*.—Oh ! ma chère, comme vous avez bien fait ! Elle m'aurait tuée avec sa voix glapissante... Qui est venu encore ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, froissée*.—Ah ! je n'ai pas d'intelligence ! (*Haut.*) Les cartes sont dans l'antichambre, si madame veut les voir...

DIANE.—Hé ! mon Dieu, tâchez de vous en souvenir. (*La femme de chambre fait semblant de se creuser la mémoire.*) Voyons : Mme de Tantavel ? (*Signe négatif.*) Mme de Pontussan ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Elle est venue.

DIANE.—Mme de Saint-Armel ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Venue aussi.

DIANE, *feignant de chercher*.—Monsieur... M. de Lustrac ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, voulant se venger*.—Ouf ! Nous y voilà, enfin ! (*Haut.*) M. le marquis de Lustrac ?... Voyons donc... (*Elle feint aussi de chercher.*)

DIANE.—Eh bien ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, de même*.—Non ! Je ne suis qu'une sotte ! (*Haut.*) Il est peut-être bien venu.

DIANE, *avec dépit*.—Franchement, mademoiselle, vous avez la mémoire bien courte. Allez chercher les cartes. (*Seule.*) C'était bien la peine de fermer ma porte à tout le monde pour lui réserver son tête-à-tête. Au reste, de la façon dont il en profite !... (*Six heures sonnent.*)

LA FEMME DE CHAMBRE, *apportant des cartes*.—M. le marquis n'est pas venu. Je le confondais avec M. de Pragnère.

DIANE, *haussant les épaules*.—Jolie ressemblance !—Quelle heure vient de sonner ? Six heures ? (*A part.*) Je ne le verrai pas ce soir !

LA FEMME DE CHAMBRE, *s'adoucissant*.—Oh ! la pendule avance de vingt minutes.

DIANE, *mouvement de satisfaction*.—Vous croyez ? (*Signe affirmatif.*) Allons ! je vais rester un peu tranquille. C'est bien, ma petite.

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part*.—Bon ! la voilà radoucie. Mais pourvu que M. de Lustrac vienne !...

DIANE.—(*Elle va s'asseoir dans le fauteuil vide, de l'autre*



*côté de la cheminée, et tisonne sans rien dire.*)—Suis-je assez ridicule ! (*Elle se lève et s'accoude à la cheminée.*) Car, enfin, tous les hommes qui m'approchent sont plus ou moins... occupés de moi. Et même, en comptant bien... (*Elle compte sur ses doigts*), j'en trouverais trois ou quatre qui en sont... un peu plus qu'occupés. Même, l'un d'eux a l'insupportable manie de vouloir m'épouser contre vent et marée.—Un seul homme ne fait pas attention à moi, ou, du moins, il me traite en "bon camarade", comme il dit, ce qui est pire... et précisément, cet homme-là... (*Elle frappe du pied avec colère*) j'ai beau faire : je ne pense qu'à lui ! Voilà bien l'esprit de contradiction des femmes !... (*Plus bas, avec sentiment.*) Si, seulement, j'étais sûre que l'esprit de contradiction est le seul coupable. (*Elle pose le front sur sa main et soupire.*)

## SCENE II

DIANE, UNE FEMME DE CHAMBRE, puis GUY

LA FEMME DE CHAMBRE.—M. le marquis de Lustrac demande si madame la comtesse veut bien le recevoir.

DIANE.—Vous avez dit que j'ai la migraine ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—Oui, madame.

DIANE, *avec une satisfaction mal dissimulée.*—Et M. le marquis a insisté ?

LA FEMME DE CHAMBRE, *jeu de physionomie.*—Enormément insisté, madame. Aussi, j'ai cru pouvoir...

DIANE, *vivement.*—C'est bien : faites entrer. (*La femme de chambre sort. Diane arrange ses cheveux, se remet sur sa chaise longue, et prend une pose indiquant la souffrance.*)

GUY, *entrant.*—Vous avez la migraine ?

DIANE.—Ah ! je souffre le martyr !

GUY.—J'ai mal fait d'entrer, alors ?... Ce n'est pas ma faute : je m'en allais déjà. Mais votre femme de chambre m'a offert de s'informer si vous étiez mieux, et...

DIANE, *très vexée.*—Enfin, cette bécasse vous a fait entrer malgré vous. Dites-le tout de suite.

GUY.—Eh bien ! vous êtes d'une jolie humeur, ce soir !

DIANE.—Je voudrais vous passer ma migraine, pour voir un peu de quelle humeur vous seriez.

GUY.—Oh ! quant à cela... vous me la passerez, votre migraine. (*Il consulte le thermomètre.*) Vingt degrés !... Et des parfums d'une violence !... (*Il aspire l'air bruyamment avec ses narines.*)

DIANE, *lui tendant un de ses gants de Suède.*—Vous n'aimez pas cette odeur ? (*M. de Lustrac, après s'être assuré qu'on ne le voit pas, baise le gant avec une tendresse passionnée.*)

GUY, *rendant le gant, très froidement.*—Non.

DIANE, *un peu triste.*—C'est pourtant vous qui me l'avez rapportée d'Orient. Vous ne vous en souvenez plus ? (*Il fait signe que non.*) Enfin, mon pauvre ami, allez-vous-en, si vous avez peur d'être malade.

GUY, *s'installant dans le fauteuil.*—Chère madame, quand j'ai visité les Indes, il y a trois ans, le choléra emportait plusieurs milliers de personnes par jour. Cela ne m'a point fait partir une heure plus vite.

DIANE, *avec ironie.*—Allons ! décidément, les fléaux ne vous effraient pas. Seulement, puisque vous restez, je vous prierais de sonner pour qu'on apporte une lampe. Cette demi-obscureté n'est pas convenable.

GUY.—Oh !... pas convenable... Avec un autre, c'est possible. Mais, avec un bon camarade comme moi... (*Mme de Limeuil fait un geste de dépit.*) Voyons ! n'êtes-vous pas de mon avis ? D'ailleurs, je ne connais pas, pour causer, d'heure comparable à celle qu'on nomme : ENTRE CHIEN ET LOUP.

DIANE.—Cela dépend beaucoup du sujet de la causerie. En principe, j'aime voir la figure des gens qui me parlent. Et puis... ENTRE CHIEN ET LOUP (*Elle frissonne légèrement*), ces mots sinistres m'ont toujours donné un frisson. Il me semble voir une grosse bête, avec des oreilles pointues, de longues dents et des yeux qui brillent dans l'ombre...

GUY, *s'oubliant un peu.*—Oui, voilà pour le loup. Mais le chien ?... le chien vigilant, fidèle, prêt à mourir pour protéger celle qu'il aime, ne demandant rien qu'une pauvre petite caresse, de temps en temps ? (*Mme de Limeuil, légèrement émue, lui tend la main, qu'il serre en résistant à l'envie de la baiser.*)

DIANE.—Il va sans dire que cet animal désintéressé est votre symbole, d'après vous ?

GUY, *débout devant la cheminée.*—Est-ce que vous ne trouvez pas ?...

DIANE.—Que vous êtes le modèle de l'espèce ? Ah ! non, par exemple ! Vous n'avez qu'une idée en tête : me faire croquer par le loup.

GUY, *cherchant à comprendre.*—Croquer par le loup ?... Ah ! vous parlez de ce pauvre Roger d'Oncieux, que vous faites mourir de chagrin ?

DIANE, *imitant M. de Lustrac*.—“ Ce pauvre Roger d'Oncieux ! . . . ” Dirait-on pas qu'un sort injuste l'accable, parce que, dès son premier mot, je ne me suis pas évanouie de joie, à la pensée de devenir Mme Roger d'Oncieux !

GUY.—Oh ! dès le premier mot . . . Nous n'en demandions pas tant. Mais voilà dix-huit mois qu'il est dit, ce premier mot ! Et vous êtes toujours veuve.

DIANE, *s'étirant avec ennui*.—Mon cher monsieur de Lustrac, s'il vous plaît, donnez-moi vacance pour aujourd'hui . . . Vous êtes un charmant . . . “ camarade ”, un habile rhéteur, et, par votre esprit, vous communiquez de l'intérêt aux causes les plus ingrates. Mais franchement, dans vos visites à peu près quotidiennes . . .

GUY, *vivement*.—Si vous trouvez que je viens trop . . .

DIANE, *de même*.—Oh ! non. (*Plus froidement*.) Vous m'avez mal comprise. Continuez vos visites. Mais si vous pouviez—quelquefois—me parler d'autre chose que . . . de l'amour immense que votre ami ressent pour moi ?

GUY.—C'est le meilleur des hommes ; ce serait tout justement le mari qu'il vous faut. Il vous adore (*S'animant*) avec une sorte de crainte, comme on adore l'être tout-puissant qui peut faire, d'un mot, le bonheur ou le malheur de notre vie. (*Avec une passion contenue*.) Vous êtes si séduisante et si belle !

DIANE, *étonnée*.—Ah !

GUY, *reprenant son flegme*.—Voilà comment il parle de vous.

DIANE, *avec ironie*.—Ah ! c'est votre ami qui parle . . . Je lui en ai une obligation extrême.

GUY.—Mais, quand il est près de vous, le pauvre garçon devient incapable d'articuler une phrase qui ait le sens commun.

DIANE.—Et, pour se dédommager, il m'assassine de ses lettres.

GUY.—Dame ! En certains cas, il vaut mieux écrire.

DIANE.—Surtout quand un confident zélé se trouve là, juste à point pour lire la prose de l'absent et en faire valoir les qualités . . . incendiaires. Si vous croyez que votre manège m'échappe ! . . . Tenez, voulez-vous que je vous dise ? Eh bien ! c'est un imbécile, votre ami !

GUY.—Pourquoi ?

DIANE.—Je m'entends.

GUY, *soupirant avec conviction*.—Ah ! . . . comme je comprends que certaines femmes rendent imbéciles ceux qui les approchent !

DIANE.—Il faut croire que je ne fais point partie de ces “certaines femmes”, car, vous conservez pleinement votre liberté d’esprit en ma présence.

GUY.—Peuh !... Moi, je ne compte pas : je suis un sauvage.

DIANE.—Un sauvage... un sauvage... Vous n’étiez point si sauvage, dans le temps, avec Mme d’Ingrande !

GUY.—(*Il se met à marcher de long en large, les mains dans ses poches*).—Ce n’était pas la même chose.

DIANE, *s’accoudant sur une chaise longue*.—Ah ! oui... Elle était irrésistible, celle-là ; tandis que moi...

GUY, *marchant toujours*.—Allons ! pas tant de malice ! Vous savez bien que vous avez fait dix fois plus de victimes que Mme d’Ingrande.

DIANE.—Seulement, elle réalisait mieux que moi votre type idéal ; voilà ce que vous voulez dire ? Mon Dieu ! ces choses-là ne se discutent point.

GUY, *s’arrêtant devant Mme de Limeuil et s’animant à mesure qu’il parle*.—Mme d’Ingrande n’approche pas de votre beauté ; de votre esprit, encore moins. Quant à l’élégance et au charme naturel, je ne vous compare même pas l’une à l’autre. Chacun de vos mouvements est une grâce. Vous êtes plus qu’une femme séduisante : vous êtes la séduction.

DIANE, *étonnée*.—Ah !

GUY. (*Sans entendre, il laisse tomber ses bras d’un air découragé, regarde dans le vide devant lui, et murmure, comme se parlant à lui-même*).—Malheureusement !...

DIANE, *l’observant*.—Il y a un *mais* ? Vous avez découvert en moi quelque monstruosité physique ou morale qui vous glace ?

GUY, *s’asseyant dans le fauteuil et tisonnant*.—Si j’avais découvert... ce que vous dites, croyez-vous que j’aurais patronné, comme j’ai fait, la candidature de mon meilleur ami ? Plus qu’un ami ! Je ne connais pas de nom pour exprimer le dévouement que j’ai pour ce brave cœur.

DIANE, *très animée, prenant la pose assise*.—Bon ! Nous y voilà encore ! Mais, je vous prie, laissons là M. d’Oncieux et veuillez m’expliquer pourquoi vous avez dit tout à l’heure (*L’imitant*) : “Malheureusement !...”

GUY.—Si vous comptez guérir votre migraine en mettant vos nerfs dans cet état !...

DIANE.—Le meilleur moyen de les calmer, c’est de me répondre.

GUY.—Je ne sais même plus ce que je voulais dire. Nous en étions à Mme d'Ingrande. . .

DIANE.—Et vous ajoutiez, en parlant de moi : “ Ce n'est pas la même chose.”

GUY.—Soyez tranquille. S'il y a une différence entre vous deux, elle n'est point à son avantage.

DIANE.—Si, puisqu'elle vous subjuguait, tandis que je suis pour vous “ un bon camarade.”

GUY, *se levant*.—Par exemple, ceci est prodigieux ! Me voilà, maintenant, obligé d'être amoureux de vous !

DIANE, *se levant*.—Non ; mais vous êtes obligé de me dire quelle raison spéciale vous avez de ne pas l'être.

GUY.—Eh bien ! je suis amoureux de vous, là ! Etes-vous contente ?

DIANE.—Pas de mots en l'air. Tout à l'heure, après une tirade flatteuse sur mon compte, vous avez dit (*L'imitant*) : “ Malheureusement ! ” Qu'est-ce que cela signifie ? Répondez, ou tout est fini entre nous.

GUY.—Si quelqu'un vous entendait, il pourrait croire qu'il y a quelque chose de commencé.

DIANE.—Adieu, monsieur de Lustrac ! Si vous partez en voyage, emmenez votre ami, votre incomparable (*Avec moquerie.*) Roger d'Oncieux.

GUY, *se laissant tomber dans le fauteuil avec un geste de lassitude*.—Eh ! c'est lui, justement. . .

DIANE, *frappant du pied*.—Encore ! . . .

GUY.—Mais, sapristi ! puisque vous voulez que je parle, donnez-moi le temps de m'expliquer. (*Diane se rassied.*) Roger vous aime à la folie. (*Elle hausse les épaules.*)—Ce n'est pas ma faute, n'est-ce pas ?—Il est d'une timidité et d'une modestie ridicules.—Ce n'est pas ma faute non plus ? Et, avec cela, jaloux. . . comme tous ceux qui aiment.

DIANE.—Il s'y prend tôt, pour être jaloux ! Et alors ?

GUY.—Alors, sachant que vous me permettez de vous voir souvent. . .

DIANE.—Oh ! bien, si cela doit lui faire plaisir, je peux vous donner un certificat, comme quoi vous n'avez jamais marché sur ses brisées.

GUY.—N'empêche qu'il s'est mis martel en tête. J'ai vu le moment où il aurait fallu me couper la gorge avec lui.

DIANE.—Massacre bien inutile ! Et alors ?

GUY.—Alors, j'ai fait ce que vous auriez fait à ma place.—

Je lui ai juré, sur l'honneur, que... que je serai toujours un frère pour vous.

D'ANE, *outrée, mais se contenant*.—Vraiment ? Vous avez fait cela ! (*Un silence.*) Eh bien ! politesse pour politesse. Vous pourrez lui dire tout à l'heure, de ma part, que, selon toute apparence, je serai toujours une sœur pour lui.

GUY.—Je ne pourrai pas lui faire la commission ce soir : il est chez lui, à la campagne.

## SCENE III

LES MEMES, LA FEMME DE CHAMBRE

LA FEMME DE CHAMBRE. *Elle entre et présente à sa maîtresse une lettre sur un plateau*.—Le courrier de madame la comtesse.

DIANE, *prenant la lettre et la posant sur le guéridon*.—Bien ! (*La femme de chambre fait mine de se retirer.*)

GUY, *à part*.—C'est de lui, peut-être. (*Haut, à Mme de Limeuil.*) Vous ne demandez pas une lampe ?

LA FEMME DE CHAMBRE.—À l'instant, monsieur le marquis.

DIANE, *sévèrement*.—Monsieur le marquis me permettra de vous dire devant lui, mademoiselle, que vous êtes à mon service et non pas au sien. Vous apporterez la lampe quand je sonnerai.

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, après avoir considéré les deux autres personnages d'un air de pitié*.—C'est pourtant d'y voir clair qui leur manque, à ces deux-là. Et c'est sur moi que madame détend ses nerfs ! Oh ! les maîtres ! (*Elle sort.*)

## SCENE IV

GUY, DIANE

GUY, *après un silence*.—Vous n'êtes pas curieuse de voir qui vous écrit ?

DIANE, *à part*.—Avec quel plaisir je le battrais ! (*Haut, tâtant la lettre dans tous les sens.*) Votre cœur ne vous le dit pas ? (*Ironiquement.*) C'est LUI ! C'est le seul être que vous aimez au monde, c'est Roger d'Oncieux !

GUY.—Comment le savez-vous ?

DIANE.—Oh ! soyez tranquille, ce n'est pas mon cœur. Je sens le cachet sous mes doigts. Votre ami est le seul homme en France qui se serve encore de cire pour fermer ses lettres.

GUY.—J'espère que vous voudrez bien me donner de ses nouvelles, avant que je vous quitte.

DIANE, *ironiquement*.—Quoi ! vous ne le voyez pas tous les jours !

GUY.—J'ai eu l'honneur de vous dire qu'il est chez lui, à la campagne. Depuis son départ, il ne m'a pas écrit.

DIANE, *de même*.—Alors, je comprends vos angoisses. Nous allons les calmer. Sonnez pour qu'on éclaire. (*Il presse le bouton.*) Mais, d'abord, veuillez répondre à une dernière question... de simple étude psychologique. (*Après avoir préparé sa phrase.*) Depuis que vous travaillez au bonheur d'un autre,—Dieu sait avec quel noble désintéressement,—vous n'avez pas...regretté une seule fois...de ne point travailler pour votre compte ?...(*M. de Lustrac s'assied dans le fauteuil et reprend les pincettes. Au même instant, la femme de chambre apporte une lampe, la pose sur le guéridon, baisse le store de la glace sans tain et se retire, tout cela pendant un silence.*) Allons ! répondez. Je vous promets de ne plus vous fatiguer jamais avec ma psychologie.

GUY, *tisonnant toujours*.—Eh bien ! voilà une question ! Vous ferez sagement de ne pas la poser à tout le monde.

DIANE.—Mais d'abord je ne puis la poser qu'à vous, qui êtes seul dans ce cas. Ensuite, croyez-vous que je resterais une demi-heure avec " tout le monde," dans un salon à peine éclairé ? Qu'est-ce que vous disiez vous-mêmes, tout à l'heure ? C'est précisément parce que vous n'êtes pas tout le monde, que vous m'intéressez et que je vous étudie. Je tâche de découvrir en quoi vous êtes moins...mettons moins bête que les autres. Allons ! j'écoute.

GUY, *après un court silence*.—Je vais vous répondre par un apologue. Vous passez tous les jours dans la rue de la Paix. En voyant les saphirs et les perles à la devanture des bijoutiers, songez-vous à les mettre dans votre poche ?

DIANE, *avec conviction*.—Ah ! ça, oui, par exemple !

GUY, *cachant son trouble sous un ton de galanterie banale*.—Allons ! mon apologue tourne contre moi. Il était mal choisi, d'ailleurs, car les pierres les plus précieuses sont faites pour votre beauté, tandis que je serais le dernier des fous d'élever mon rêve jusqu'à la comtesse de Limeuil, tout serment à part.

DIANE, *d'abord très sérieuse, puis affectant de rire*.—C'est bien : me voilà fixée. Mon Dieu ! quel joli madrigal ! Ah ! ah ! ah !... Et quelle modestie !... Ah ! ah ! ah !... C'est à mourir de rire... (*Sa voix change, et elle se met à sangloter dans son mouchoir. M. de Lustrac, éperdu, la contemple en se fai-*

*sant violence pour ne pas tomber à ses pieds.)* Je vous demande pardon. (*Elle s'essuie les yeux rapidement.*) Cette maudite migraine m'a mis les nerfs dans un état !. Et puis, voilà ce que c'est que de causer "entre chien et loup." (*Elle tend à Guy la lettre qu'elle vient de recevoir.*) Tenez, mon ami, prenez vous-mêmes les nouvelles qui vous intéressent. (*M. de Lustrac hésite.*) Oh ! il n'y a pas d'indiscrétion. Vous êtes son confident. . . et mon frère. . . Allons, lisez !

GUY, *lisant tout haut.*—"Madame, quand vous recevrez ces lignes, je ne serai plus. . ." (*Il s'interrompt brusquement.*)

DIANE, *effrayée.*—Grand Dieu ! il s'est tué ?

GUY, *très troublé.*—Non. (*Il continue à lire tout bas, et, subitement, tombe aux genoux de Mme de Limeuil.*) Oh ! Diane ! comme je vous aime !. . . et comme il y a longtemps !. . .

DIANE, *confondue.*—Vous m'aimez ? . . . Vous ?

GUY.—Elle ne le voyait pas !

DIANE, *très simplement, un peu bas.*—J'avais cru le voir, plus d'une fois. Mais, depuis un instant, j'étais certaine de m'être déçue. Quand on fait de si belles phrases, c'est qu'on a le cœur parfaitement libre.

GUY, *couvrant de baisers la main de Mme de Limeuil.*—Et voilà ce qui vous a fait pleurer !—Oh ! chères larmes !

DIANE, *retirant sa main.*—Vous perdez la tête, monsieur ! Vous oublier la devanture du bijoutier, c'est-à-dire vos serments à Roger d'Oucieux.

GUY, *se relevant, et reprenant la lecture de la lettre.*—Ecoutez ce qu'il écrit : "Quand vous recevrez ces lignes, je ne serai plus en France. Dans la solitude où je me suis enfermé, j'ai pu réfléchir, et j'ai vu clair. Vous ne m'aimerez jamais, parce que vous en aimez un autre. Lustrac vous dira le nom de cet homme heureux. Pauvre excellent ami ! Je lui écris par le même courrier pour lui rendre certaine parole qu'il m'a donnée. . ." (*Pendant cette lecture, Mme de Limeuil s'est levée et s'est approchée de M. de Lustrac, pour lire en même temps que lui. Aux derniers mots, il passe doucement son bras autour de la taille de la jeune femme.*)

DIANE, *le repoussant avec indignation.*—Monsieur ! Qui vous permet ?

GUY, *retombant aux genoux de Mme de Limeuil.*—Oh ! Diane ! je vous aime tant !. . . Pardonnez-moi !

DIANE.—Jamais ! jamais je ne vous pardonne ai. . . de n'avoir pas manqué à votre serment !

GUY.—Ma chère femme bien aimée !

LEON DE TINSEAU.



---

## En deux mots

PAR CHAMPOL

(Suite)

Un matin du mois de février, au moment de partir pour la Banque, il trouva sur la table de l'antichambre une lettre portant le timbre du ministère de la guerre et adressée à son père. Tout devint obscur autour de lui. Haletant, les mains trempées d'une sueur froide, il l'ouvrit à tâtons. Puis, comme tracée avec des lettres de feu, il relut trois fois, sans la comprendre, cette phrase :

“ M. de Lamothe est prié de se présenter au ministère de la guerre pour une communication urgente concernant sa famille.”

Il lui semblait qu'un coup attendu depuis longtemps venait de le trapper, et que ce coup l'avait tué. Il s'affaissa sur une chaise. Il sentait un grand vide dans sa tête et ne pensait rien. Les yeux fixés sur le tapis, il en comptait les fleurs, machinalement, sans pouvoir s'en empêcher.

“ Est-ce que Monsieur est souffrant ? ” lui demanda un passant son vieux domestique Laurent.

Urbain leva la tête, le fixa avec un sourire d'idiot, ouvrit la bouche sans parler ; puis son regard tomba sur la lettre qu'il tenait encore à la main. Il tressaillit, se leva d'un mouvement automatique, prit son chapeau, et, laissant grande ouverte derrière lui la porte de l'appartement, descendit l'escalier, de l'allure régulière et inconsciente d'un somnambule.

Il ne se rappela jamais comment il avait fait le trajet de la rue Vaneau à la rue Saint-Dominique. Quand il reprit un peu possession de lui-même, il était dans une salle d'attente du ministère, en face d'un huissier bienveillant, qui, après avoir lu la lettre qu'il tenait tout ouverte, lui prodiguait des encouragements.

— C'est un fils que vous avez dans l'armée ? Au Tonkin peut-être ? Il ne faut pas vous agiter comme cela. Ce n'est peut-être rien du tout ! Les parents des militaires sont

sans cesse appelés ici pour la moindre chose. On veut probablement vous demander un renseignement...ou vous dire que le jeune homme a fait quelque bêtise...

Ces paroles semblèrent réveiller Urbain. Il passa le main sur son front, comme quelqu'un qui a fait un mauvais rêve, en balbutiant :

—Vous croyez? Moi je pensais qu'il était...

Il ne put prononcer le mot de mort, ce mot qui ne semblait pouvoir s'appliquer à ce beau garçon, si gai, si heureux de vivre auquel il avait dit adieu deux ans auparavant, mais dont l'image radieuse ne l'avait pas quitté.

—Mais non! mais non! continuait le consalateur. Approchez-vous du feu : je vais aller demander si on peut vous recevoir. Allons, prenez ce fauteuil.

Urbain grelottait. La chaleur du feu le rappelait à lui, mais il crut défaillir de nouveau quand l'huissier, rouvrant la porte, lui dit :

—Veuillez me suivre.

Il hésita à se lever, à quitter cette dernière ombre d'espoir qui lui restait pour se trouver en face de la réalité terrible.

—Voulez-vous un verre d'eau? lui demanda le vieil huissier, le voyant pâle comme un homme qui va s'évanouir.

—Non, merci, je vous suis.

Urbain se maîtrisa par un tel effort qu'il entra presque calme dans le cabinet où l'attendait, assis derrière un grand bureau, un colonel aux cheveux blanc, à la figure très rouge, à l'air à la fois rébarbatif et bienveillant d'un homme peu sensible, ennuyé d'avoir une mauvaise nouvelle à annoncer.

—Vous êtes M. de Lamothe?

Urbain baissa affirmativement la tête. Il n'avait pas la force de répondre.

—Vous avez un fils au Tonkin, M. Henri de Lamothe?

Il acquiesça de nouveau. N'était-il pas le vrai père d'Henri?

—Lieutenant au...

—Non! Monsieur, s'écria vivement Urbain, entrevoyant une espérance. Sous-lieutenant...

—Ah! dit le colonel étonné. Vous êtes sûr?... Il y a eu dernièrement?...

—Dernièrement... murmura Urbain. Je n'ai pas lu les journaux.

—Sa nomination date du 14 novembre dernier.

—C'est possible, soupira douloureusement Urbain, voyant sa dernière illusion en déroute.

—J'ai le regret de vous informer que nous venons de recevoir un télégramme contenant de fâcheuses nouvelles.

Urbain écarquilla les yeux, hébété, comme un condamné qui regarde le couperet.

—Monsieur, votre fils est tombé jeudi dans une embuscade, il a été grièvement blessé.

Urbain se redressa, s'avança sur son interlocuteur, et d'une voix stridente qui le fit sursauter :

—Il est mort ! Allons ! dites-le ! Je ne puis plus supporter !

—C'est vrai, dit brusquement le colonel. Il faut bien que vous sachiez la vérité : Il est mort.

Urbain chancela, comme assommé, et n'entendit que vaguement le colonel qui lui disait, après quelques paroles de consolation toutes militaires :

—La veuve et l'enfant de votre frère s'embarqueront dans quelques jours pour la France.

Urbain avait des éblouissements : il s'appuyait sur le bureau pour ne pas tomber et restait immobile, sans voix, oubliant complètement l'existence du colonel, et n'ayant de la sienne propre qu'une notion très confuse.

Au bout d'un moment, le colonel commença à s'agiter, à tousser ; puis, ne voyant aucune fin probable à cette scène, appuya le doigt sur un timbre.

L'huissier reparut, annonçant un autre visiteur.

—Ah ! pardon ! bégaya Urbain, cherchant instinctivement son chapeau.

L'huissier le lui remit sur la tête, et le remorqua jusqu'à la sortie.

Une fois la porte refermée sur eux, Urbain s'arrêta et dit d'une voix sourde :

—Vous savez... il est mort !

Puis il retomba dans son absorption douloureuse, saisissant au hasard ces lambeaux de phrase :

—Je vous comprends... Pauvre Monsieur !... moi aussi... mon fils unique... tué à Gravelotte.

On le mit dans un fiacre et il se retrouva dans sa maison.

Le cocher ouvrit la portière. Urbain descendit et lui tendit, sans regarder, la première pièce de monnaie qu'il trouva dans sa poche.

—Il manque dix sous ! réclama grincheusement le cocher.

Urbain prit au hasard une autre pièce, la lui donna et, sans remarquer son salut satisfait, se précipita sous la porte cochère et grimpa quatre à quatre son escalier.

—Qu'est-ce qu'il a ? observa le concierge, qu'une maladie d'estomac avait rendu très malveillant. On lui aura flanqué un suif, à la Banque. Qui sait s'il n'a pas fait quelque détournement?... Il a l'air de quelqu'un qui a perdu la boule. C'est grave ! Ça sonne très mal !

## II

Arrivé chez lui, Urbain courut dans sa chambre et s'y enferma. Son cœur gonflé lui semblait sortir de sa poitrine. Sa douleur immense, inconsolable, put enfin éclater. Ce fut terrible, il cria, il pleura, il se roula sur son lit, il heurta sa tête contre les murs. Les ardeurs, les énergies, les révoltes de sa jeunesse, les forces, les regrets, les espérances de son âge mûr, les tendresses de son cœur, les rêves de son esprit, son passé sans joie, son avenir sans but, ses souvenirs amers ou joyeux, tout ce qui dormait depuis si longtemps presque inconnu de lui-même, au fond de son cœur, tout ce qu'il avait étouffé, apaisé, oublié, comprimé jusque-là avec tant de peine, se réveillait soudain, hurlait, se tordait, rugissait, brisait le frein, bondissait hors de lui, s'exhalait en plaintes désespérées, en cris de fureur, en appels déchirants de mère qui a perdu son enfant.

La tempête se rassasia enfin de sa propre violence et s'apaisa quand elle eut entièrement dévasté cette âme en en déracinant toutes les illusions, toutes les tendresse et la laissant vide, désolée, aride comme un désert. Le calme qui suivit fut encore plus affreux.

Farouche, Urbain regarda en face sa destinée, et se dit avec un ricanement de désespéré :

—Heureusement que quand on n'a plus rien en ce monde, on peut le quitter !

La voix de son père, aiguë et gémissante, vint l'arracher à lui-même. Le vieillard réclamait impérieusement son déjeuner et s'étonnait du retard de son fils.

Le vieux Laurent, qui pressentait une catastrophe, vint frapper timidement à la porte d'Urbain en l'avertissant que M. de Lamothe était à table.

Pour la première fois, Urbain se souvint que son père ne savait encore rien. Le vieillard avait depuis si longtemps abdiqué les sentiments et les devoirs de son rôle paternel qu'il fallait toujours à ses enfants un effort de mémoire pour lui en reconnaître les prérogatives.

La communication qu'Urbain ne pouvait plus différer ne fut pas un des épisodes les moins pénibles de cette douloureuse journée.

Le vieillard se répandit en lamentations sur les inconvénients résultant pour lui-même de cette catastrophe, se plaignant amèrement que ses enfants, pour lesquels il s'était toujours sacrifié, n'eussent jamais voulu écouter ses conseils. Qu'est ce qu'Henri avait été faire au Tonquin? Pourquoi ne l'avait-il pas consulté avant de s'exposer à des dangers inutiles? Il n'avait trouvé que ce qu'il cherchait... Et maintenant c'était lui, le pauvre père, vieux et souffrant, qui payait cette imprudence par des émotions capables d'attrister et même d'avancer la fin de ses jours. Ce pauvre garçon n'avait jamais été, d'ailleurs, qu'un cerveau brûlé, un fils sans respect, sans soumission...

Urbain, du reste, était pis encore. N'avait-il pas usurpé le rôle de son père, le reléguant dans l'ombre, où il souffrait en silence, trop fier pour se plaindre?... Cette usurpation d'un droit sacré, auquel on n'attente jamais en vain—non, jamais!—était la cause première de ce qui arrivait aujourd'hui. Urbain avait perdu son frère en le détournant de la déférence filiale, en l'accoutumant à ne prendre conseil que de son aîné. Et quels conseils, grand Dieu! Pour sûr, c'était Urbain qui l'avait envoyé au Tonkin! Quelle responsabilité! Lui, le père offensé, il s'en lavait les mains, Dieu merci! Il pardonnait même à Henri, pauvre enfant! Mais Urbain était trop coupable. Et, non corrigé par cette catastrophe dont il était la vraie cause, il continuait d'exercer à tort et à travers une autorité qu'il accaparait. Ne venait-il pas encore, avec un manque de cœur et de tact qui eût sauté aux yeux de tout autre, de se permettre d'ouvrir une lettre qui ne lui était point adressée, et de se rendre au ministère sans même prévenir son père, le premier, le seul qui fût à considérer là-dedans; car, enfin, qu'est-ce que la douleur d'un frère auprès de celle d'un père?...

Du reste, Urbain n'avait même pas été capable de se faire montrer la dépêche, de savoir quelques détails..., il n'avait pas même songé à en demander...

Froid, navré, écéuré, Urbain laissait passer ce torrent d'égoïsme. De tout ce qu'avait dit son père, il ne retint que les derniers mots.

—C'est vrai, dit-il, je n'ai su aucun détail. Je retournerai demain au ministère, à moins que vous ne vouliez bien y aller vous-même...

Le vieillard repartit de plus belle :

—A son âge ! avec sa bronchite ! l'exposer aux émotions d'une course pareille ! aux courants d'air ! Lui refuser le moindre des égards qu'on accorderait au dernier des étrangers dans une situation aussi douloureuse ! Ah ! l'on était bien malheureux d'être vieux, malade, abandonné à la merci d'un fils sans délicatesse !

Urbain ne put retourner au ministère que le surlendemain. Une fièvre violente l'avait saisie, mais la prostration qui succéda lui procura quelques heures de repos forcé, au sortir desquelles il se trouva plus calme. Son malheur l'écrasait, mais ne le surprenait plus. L'huissier le reconnut à peine. Pendant ces deux jours, ses tempes avaient grisonné, son corps maigre s'était voûté ; des plis amers formés dans son visage et l'accent brisé de sa voix lui donnaient dix ans de plus.

Le même colonel le reçut et lui communiqua la dépêche officielle annonçant le décès du lieutenant Henri de Lamothe, mort en arrivant à l'hôpital de Hanoi d'une blessure reçue dans une escarmouche contre les pirates. La dépêche se terminait ainsi : "La veuve et l'enfant du lieutenant de Lamothe seront prochainement embarqués à destination de Marseille à bord du *Sydney*, sur lequel leur passage est assuré."

Cette dernière phrase plongea Urbain dans une profonde stupéfaction.

—Mais, objecta-t-il, le lieutenant de Lamothe n'a jamais été marié !

Le colonel relut la phrase.

—Vous êtes sûr que Monsieur votre fils?...

—Ce n'est pas mon fils, c'est mon frère... Il n'était pas marié.

(A suivre.)

---

# Paraitra prochainement

---

L'assimilation et les Canadiens-français

Charles Dupil.

---

L'évolution des partis politiques au Canada.

Olivar Asselin.

---

## Numéro d'essai

**Q** Nous adressons ce numéro de LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, à titre d'essai, à plusieurs personnes dont les noms nous ont été donnés par nos amis.

Ceux qui, après l'avoir lu, ne désirent pas s'abonner nous obligeront beaucoup en nous retournant l'envoi, ce qui nous permettra de compléter les séries des futurs abonnés.

Adressez: LA REVUE FRANCO-AMERICAINE  
Casier postal 4, Québec, P. Q.



# COLLEGE MILITAIRE ROYAL

Peu d'institutions nationales ont plus de valeur et offrent plus d'intérêt pour le pays que le Collège Militaire Royal de Kingston. Cependant son but et l'œuvre qu'il accomplit ne sont pas suffisamment compris du grand public.

Le collège est une institution du gouvernement, dont le but principal est de donner la meilleure instruction technique dans toutes les branches de la science militaire aux cadets et aux officiers de la milice canadienne. De fait, on veut lui donner au Canada la place que prennent Woolwich et Sandhurst, en Angleterre, et West Point, aux Etats-Unis.

Le commandant et les professeurs militaires sont tous des officiers en activité de service dans l'armée impériale, et qui nous sont cédés dans ce but; il y a en outre un corps complet de professeurs préposés aux questions civiles qui forment une très grande partie du cours du collège. Une surveillance médicale est exercée sur l'institution.

Bien que le collège soit organisé sur une base strictement militaire les cadets reçoivent en outre de leur cours militaire un entraînement scientifique éminemment pratique dans toutes les matières qui sont essentielles à l'éducation moderne, supérieure et générale.

Le cours de mathématiques est très complet, et on donne la base essentielle dans l'étude du génie civil, de l'arpentage civil et hydrographique, de la physique, de la chimie, du français et de l'anglais.

La discipline sévère maintenue au collège est une des plus précieuses caractéristique de l'institution.

A part cela, la pratique constante de la gymnastique, des manœuvres militaires et des exercices de tous genres en plein air assure une bonne santé et une condition physique parfaite.

Sept commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté sont données en prix, chaque année, aux cadets.

Trois commissions dans la Force Permanente seront données annuellement, lorsqu'il y aura des vacances, aux classes des gradués, comme suit:— Une chaque année dans l'infanterie; et une tous les deux ans:

Une pour les ingénieurs et une pour l'artillerie montée.

Une dans la cavalerie ou les carabiniers à cheval et une dans l'artillerie de garnison.

De plus, tous les trois ans, une commission sera donnée à la classe des gradués pour le corps d'ordonnance.

Trois secrétariats de deuxième classe, ou des postes avec salaire équivalent, seront offerts annuellement à la classe des gradués, ces nominations devant se faire pour les départements suivants: Travaux publics, chemins de fer et canaux, revenu de l'intérieur, agriculture et intérieur.

La durée du cours est de trois ans, partagée en trois termes de 9½ mois de résidence chacun.

Le coût total des cours de trois ans, y compris pension, uniforme, matériel de cours et tous les extras est de \$750 à \$800.

L'examen de concours pour l'admission au collège aura lieu aux quartiers généraux des districts militaires où les candidats demeurent, dans le mois de mai de chaque année.

Pour plus de détails sur cet examen ou pour tout autre information, il faut s'adresser aussitôt que possible au secrétaire du Conseil de la Milice, Ottawa, Ontario, ou au Commandant, Collège Militaire Royal, Kingston, Ontario.





# Malles Européennes

LE TRAIN DE LUXE DU CANADA

## L'EXPRESS MARITIME

PARTANT DE MONTREAL A MIDI LE

**VENDREDI**

— EST —

LE DERNIER TRAIN DE LA SEMAINE

En destination d'Halifax, où il arrive le

**SAMEDI**

Il Transporte les Malles, Passagers et Bagages pour l'Europe, et se rend jusqu'au quai d'embarquement

---

**LE SERVICE des WAGONS-RESTAURANTS  
ET des WAGONS-LITS EST SANS PAREIL**

---

Pour plus amples informations s'adresser au

**Bureau des Passagers, Moncton, N.B.**

Bureau de Montreal

141, RUE ST-JACQUES

Bureau de Québec

7, RUE DUFORT

Bureau de Toronto

51, RUE KING EST



Si vous desirez faire partie d'une puissante société mutuelle

... DEMANDEZ LE PROSPECTUS DE ...

# L'Alliance Nationale

No. 7, Place d'Armes, Montréal

## BUREAU EXECUTIF

JOS. CONTANT,	Président Gén.
H. LAPORTE,	Ancien Président Gén.
L. A. LAVALLEE,	1er Vice-Président Gén.
A. G. H. BEIQUÉ, M.D.,	2nd Vice-Président Gén.
L. J. D. PAPINEAU,	Secrétaire Gén.
A. ST-CYR,	Trésorier Gén.
T. CYPHOT,	Médecin en Chef.
S. BEAUDIN, C.R.,	Avisseur Légal
EUG. H. GODIN,	Directeur
F. C. LABERGE,	Directeur
J. A. LAPIERRE, M.D.,	Directeur
A. DELORME,	Directeur
J. E. BROSSARD,	Directeur

## SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC



Le fameux Chemin de Fer  
Canadien à voie double

La principale artère de commu-  
nication entre l'Est et l'Ouest

LE SYSTEME DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats Unis. A PART CELA, C'EST LA GRANDE VOIE PITTORESQUE DU CANADA.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

### Aménagement parfait.

### Wagons à vestibules

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au Système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 & 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

**W. E. DAVIS,**  
Gérant du service des voyageurs  
MONTREAL

**G. T. BELL,**  
Agent général du service des  
passagers et des billets, MONTREAL